

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

GOUVERNANCE 7

- Carte d'identité 8 & 9
- Mandat 2020-2026 10 & 11
- Gouvernance interne et externe 12

LES COMPÉTENCES 13

- Développement économique et attractivité territoriale 15 & 16
- Planification et Habitat 17 & 18
- Transition écologique 19
- Le plan d'eau de la Riaille 20
- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée 21
- La Petite enfance 23 & 24
- Enfance – Jeunesse, Lou Pasquié 25
- Le Lien 26
- Convention Territoriale Globale 27
- Conservatoire de musique et affaires culturelles 29 à 31
- Tourisme 33 & 34
- Eau potable 36 & 37
- Assainissement collectif 38 & 39
- Assainissement non collectif 40
- GEMAPI 42

GOUVERNANCE 39

- Les Ressources Humaines 44 & 45
- Les Finances 46 à 48

LES SERVICES SUPPORTS 45

- Marchés Publics 50
- Communication 51
- Urbanisme 52
- Le Patrimoine 53 à 55

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (*Établissements Publics de Coopération Intercommunale*). L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit : « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.»

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

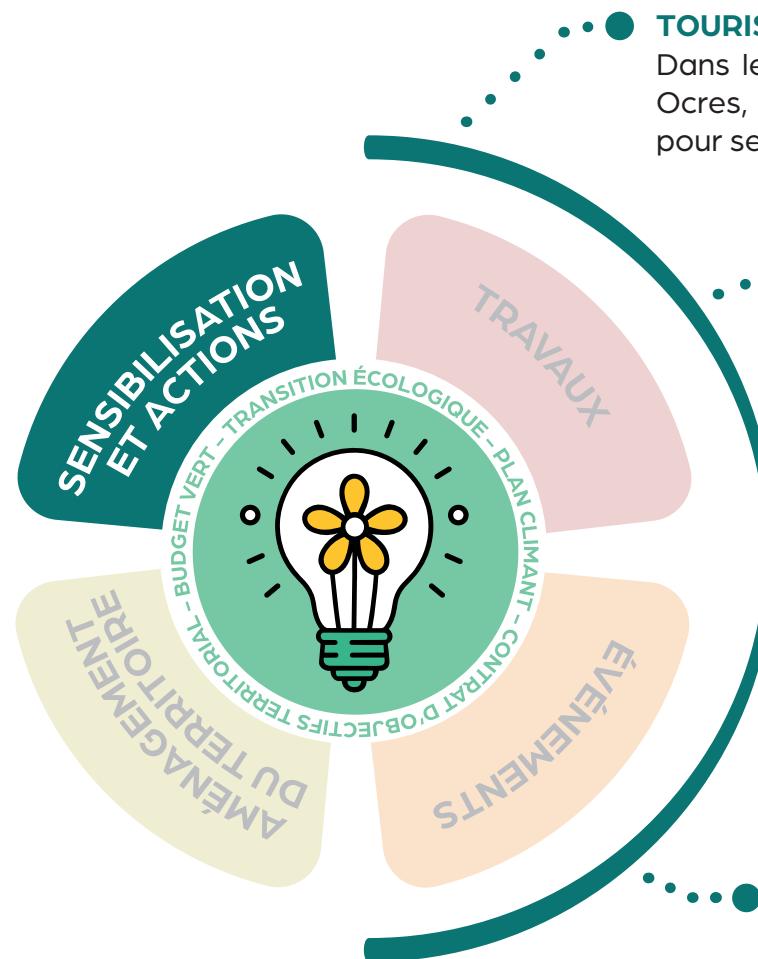
2024 : Une année d'actions concrètes pour la transition écologique sur le territoire de la CCPAL

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) a intensifié ses actions en faveur de la transition écologique, consolidant ses engagements à travers des initiatives concrètes et structurantes. Au cœur de cette dynamique, le PLAN CLIMAT et le Contrat d'Objectifs Territorial ont permis de définir un plan d'action stratégique centré autour de quatre grands axes :

- 1 - Le pilotage transversal de la transition,
- 2 - Le développement de l'économie circulaire,
- 3 - La transition énergétique,
- 4 - L'adaptation au changement climatique.

Pour renforcer cette approche, la CCPAL met progressivement en place une méthodologie dans le but d'élaborer un budget vert, en conformité avec la loi des finances 2024. L'objectif de cet outil d'analyse sera de classifier les dépenses selon leur impact sur l'environnement et de valoriser les choix d'investissement réalisés qui ont un impact positif.

Zoom sur quelques actions phares qui illustrent cet engagement en faveur de la transition écologique.



TOURISME DURABLE : SENSIBILISER EN S'AMUSANT

Dans le cadre de l'opération Grand Site de France du massif des Ocres, l'Office de Tourisme a conçu un jeu de société pédagogique pour sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux.

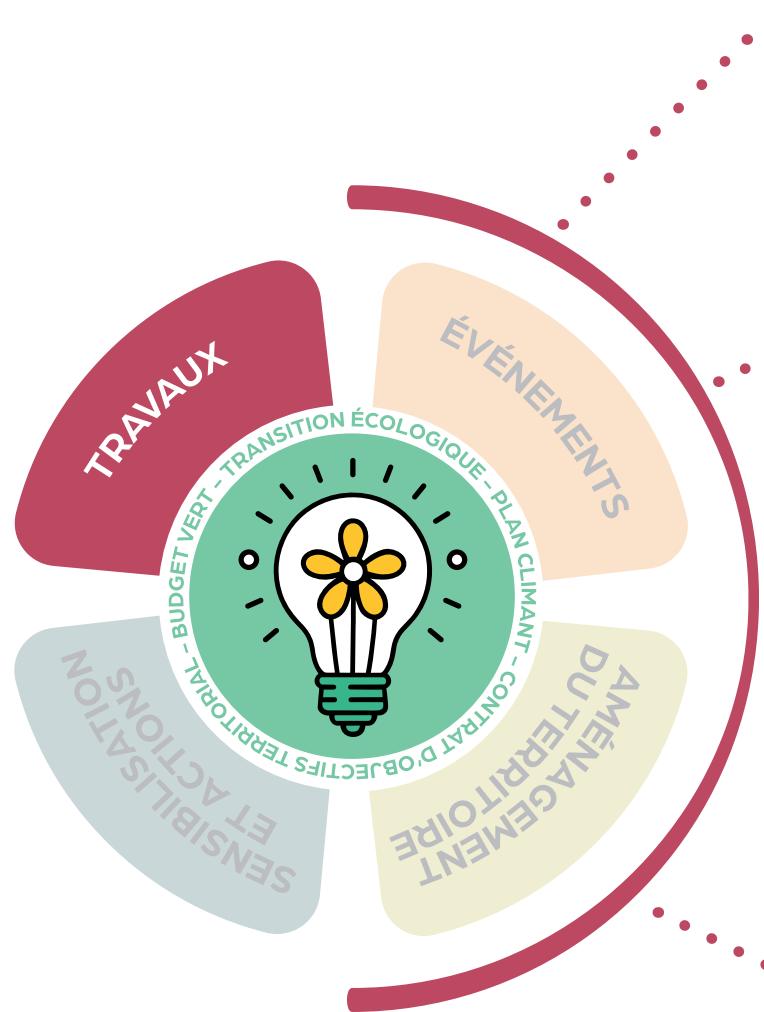
SENSIBILISATION ET FORMATION : LE TRI DES DÉCHETS AUCŒUR DES PRATIQUES RESPONSABLES

En 2024, la Communauté de communes a renforcé ses actions de sensibilisation au tri des déchets, en direction des agents et des professionnels. Un Cap'Info, organisé avec le SIRTOM au Cap Luberon à destination des professionnels a permis de présenter les nouvelles réglementations, tandis qu'un composteur a été installé au Cap Luberon pour encourager le tri à la source.

De plus, le Comité Local de l'Emploi, l'équipe opérationnelle de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de la CCPAL et l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) ont conjointement lancé une activité de fabrication de composteurs au sein de l'EBE.

RÉEMPLOI ET CONSIGNE : DES PROJETS CONCRETS AU SERVICE DE LA TRANSITION

La CCPAL a également engagé une dynamique de collaboration avec ses partenaires autour de projets innovants en matière d'économie circulaire. Des réflexions ont été menées pour la mise en place d'une matériauthèque et d'un système de consigne.



● EAU ET ASSAINISSEMENT : PRÉSERVER UNE RESSOURCE VITALE

La CCPAL a poursuivi ses efforts pour la préservation du milieu naturel avec le renouvellement de réseaux d'assainissement fuyards et la réparation de fuites sur le réseau d'eau potable, contribuant à une meilleure gestion de la ressource.

● PETITE ENFANCE : AMÉNAGER DES ESPACES PLUS VERTS

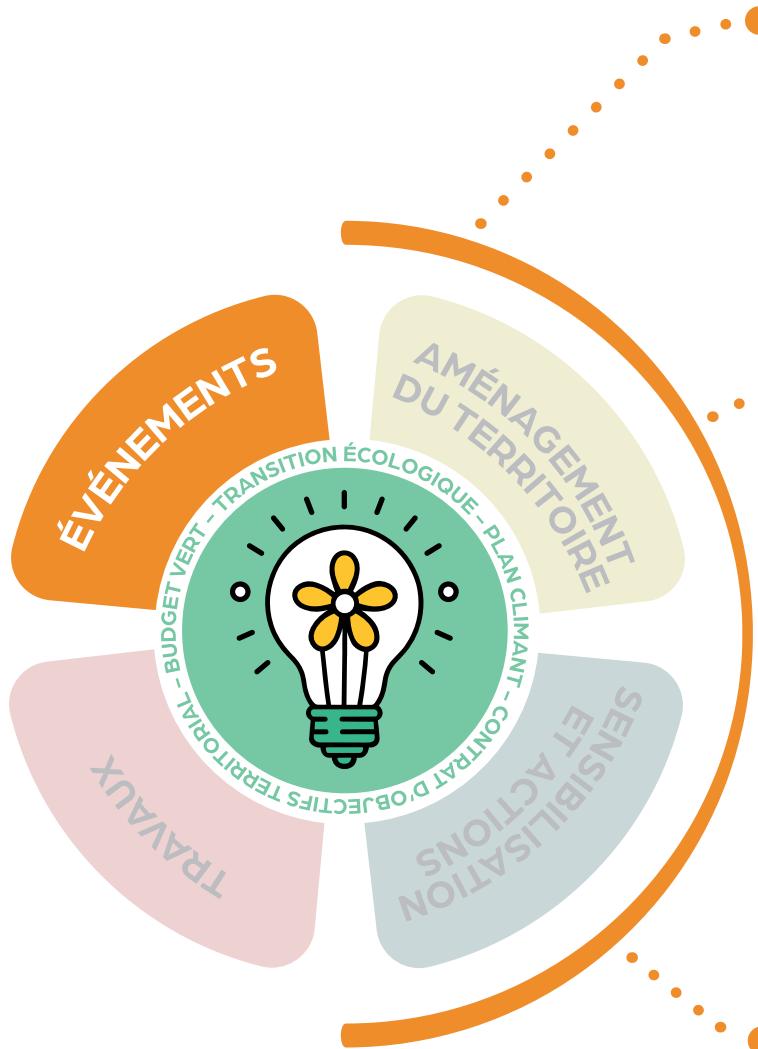
Finalisation des études pour les travaux de désimperméabilisation de la cour de la crèche La Baleine Bleue à Céreste-en-Luberon, avec un double objectif : mieux gérer les eaux pluviales et végétaliser l'espace.

● CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : RÉNOVATION RESPONSABLE

Des travaux de rénovation ont été menés au sein du Conservatoire de Musique intercommunal, ainsi qu'à la salle de la Fondation Blachère. Ces interventions ont permis d'améliorer à la fois les aspects techniques et esthétiques des lieux, tout en renforçant leur efficacité énergétique et le confort des usagers.

● PLAN D'EAU DE LA RIAILLE : VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La base nautique du Plan d'Eau de la Riaille a bénéficié d'une rénovation énergétique avec l'isolation et l'installation d'une pompe à chaleur dans les bâtiments.



● RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : ACCOMPAGNER LES ARTISANS VERS LES MARCHÉS PUBLICS

Afin d'encourager les artisans à orienter leur activité vers la rénovation énergétique des bâtiments, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA, a organisé les Rencontres de la Réno « Osez les marchés publics ! ». Cet événement a permis aux artisans labellisés RGE de découvrir les futurs marchés publics de l'intercommunalité. Les professionnels non encore certifiés ont quant à eux été informés sur les démarches à suivre pour obtenir les labels nécessaires.

● LABELS ÉCO-DÉFIS : VALORISER L'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS

Le 17 juin 2024, la Communauté de communes a organisé une nouvelle cérémonie de remise des Labels Éco-Défis, récompensant les artisans et commerçants engagés dans des démarches concrètes en faveur de la transition énergétique et écologique. Après une première édition en 2022 ayant permis la labellisation de 50 professionnels sur les territoires de la CCPAL et de COTELUB, cette édition 2023/2024 a distingué 32 professionnels, dont 16 situés sur le territoire de la CCPAL, pour leurs efforts et bonnes pratiques en matière de développement durable.

● ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE : UNE RENCONTRE POUR INSPIRER ET AGIR

En 2024, la Communauté de communes a organisé un Café'Cap ESS, un temps fort dédié à l'entrepreneuriat social et solidaire. Cet événement a rassemblé des acteurs engagés venus partager leurs expériences et visions d'une économie plus humaine et durable. Parmi les intervenants : la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, la coopérative TERRA SUD, et l'Entreprise à But d'Emploi Zou VAI, tous engagés dans des modèles économiques alternatifs au service du territoire, de l'emploi et de la transition écologique.

● MAI À VÉLO : UN DÉFI COLLECTIF POUR DES MOBILITÉS DURABLES

L'édition 2024 de l'opération « Mai à vélo » a rencontré un véritable succès sur le territoire de la CCPAL, mobilisant largement les agents de la collectivité ainsi que les entreprises locales autour d'un objectif commun : promouvoir les mobilités douces.

Les chiffres de « Mai à Vélo » : 18 674 km parcourus (11 263 km en 2023, 8 417 km en 2022) – 266 participants (174 en 2023, 111 en 2022) – 8ème place dans le classement régional des collectivités en Région SUD

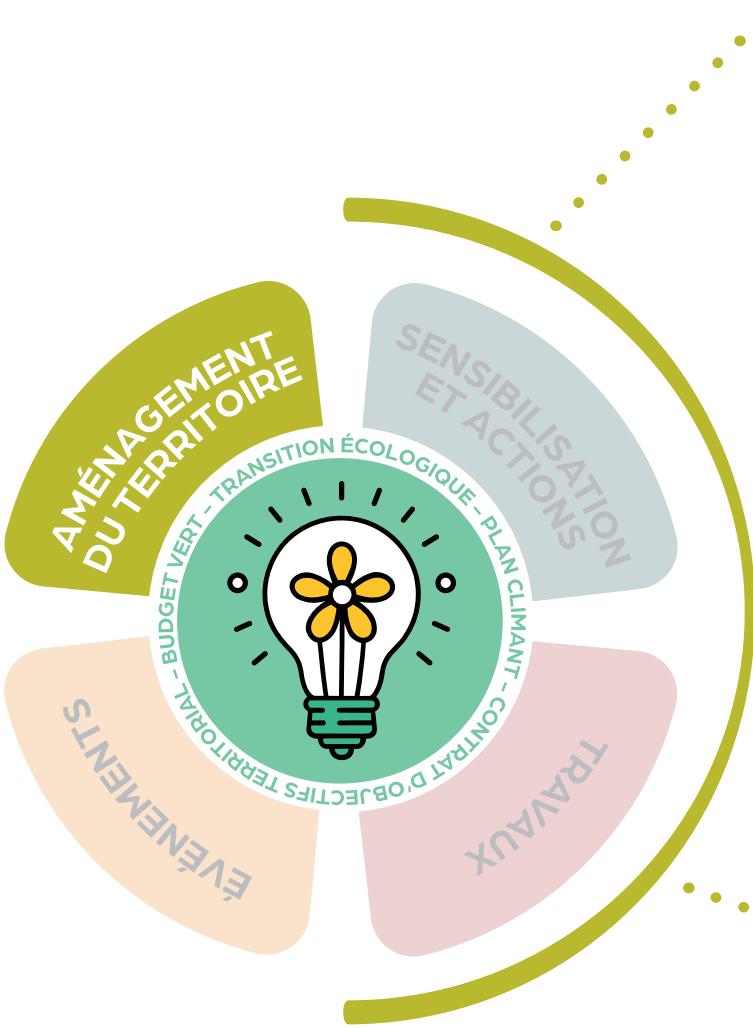


SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE : VERS UN RÉSEAU DE TRANSPORT DURABLE ET CONNECTÉ

En 2024, le Schéma Directeur Cyclable de la CCPAL a franchi une nouvelle étape avec la tenue de deux ateliers de concertation réunissant élus, techniciens et usagers, ainsi qu'une enquête citoyenne en ligne. Ces démarches participatives ont permis de prioriser les itinéraires cyclables à développer et d'identifier les actions complémentaires à mettre en œuvre pour favoriser l'usage du vélo au quotidien.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT : PENSER DURABLE

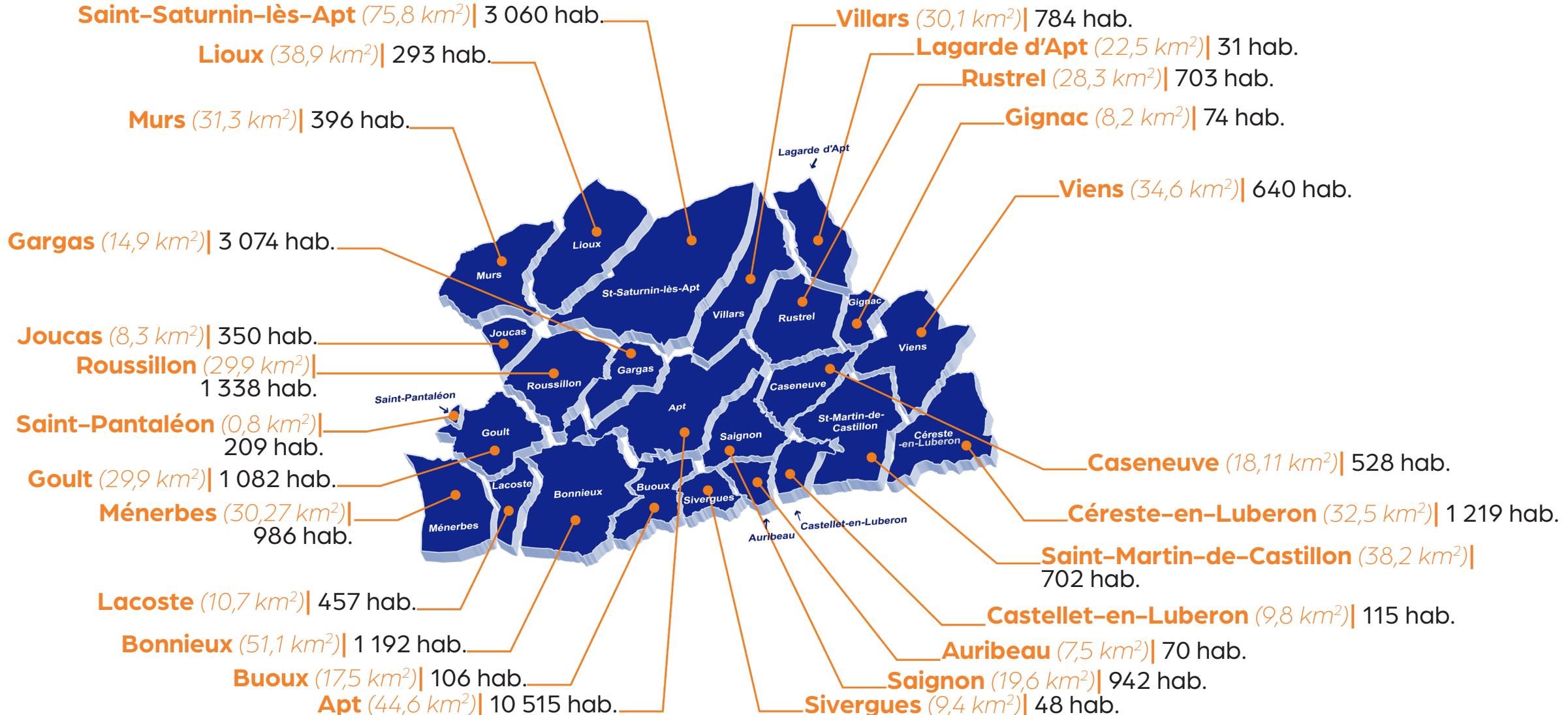
La transition écologique se déploie dans plusieurs volets de la planification territoriale. A titre d'exemple, la transition écologique prendra la forme d'une orientation visant la rénovation énergétique de logements dans le cadre du nouveau Programme Local de l'Habitat Intercommunal ainsi que la mise en place d'une stratégie foncière raisonnée et favorisant la densification des milieux urbains. Le Zéro Artificialisation Nette et la protection des espaces agricoles et naturels sont des priorités, tout comme la gestion durable de la ressource en eau, inscrite dès 2019 dans le SCoT, offrant ainsi un modèle inspirant pour d'autres territoires confrontés aux mêmes enjeux.

VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

Dans le cadre de l'Opération Grand Site, la Communauté de communes a mis en place 11 parcours piétonniers de découverte paysagère et historique dans plusieurs communes du territoire. Ces itinéraires permettent aux habitants et visiteurs de s'immerger dans la richesse naturelle et culturelle du Pays d'Apt Luberon, tout en sensibilisant à la préservation de ces espaces.



**UN TERRITOIRE,
DES COMMUNES ...
VOTRE INTERCO !**

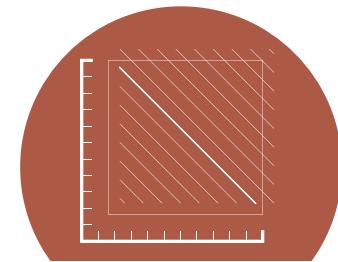




25
communes



28 914
habitants



636 km²
de superficie



15
compétences



10
zones d'activités économiques



232
agents*

*agents rémunérés au 31 décembre 2024

LA GOUVERNANCE (AU 31 DÉCEMBRE 2024)

1 président et 9 vice-présidents



Gilles Ripert
Président en charge de la police rurale, Espace France Services, ADS, SCOT, PLH
Maire de Caseneuve



Jean Aillaud
Vice-président délégué aux Finances/budget/Subventions
1^{er} adjoint d'Apt



Véronique Arnaud Delay
Vice-présidente déléguée au Conservatoire de musique intercommunal, Plan d'eau de la Riaille, Okhra,
Maire d'Apt



Lucien Aubert
Vice-président délégué à l'Eau et Assainissement, Gemapi, Maire de Joucas



Gérard Baumel
Vice-président délégué à la Santé, Aire d'accueil des gens du voyage, PCS, PICS
Maire de Céreste-en-Luberon



Christian Bellot
Vice-président délégué au Patrimoine, Agriculture, Veille foncière, SAFER, EPF
Maire de Saint-Saturnin-lès-Apt



Gisèle Bonnelly
Vice-présidente déléguée à la Petite enfance/Jeunesse
Maire de Roussillon



Patrick Merle
Vice-président délégué au Développement économique, Cap Luberon
1^{er} adjoint - Mérubères



Frédéric Sacco
Vice-président délégué au Développement durable, Transition énergétique, Mobilité, PNRL
5^e Adjoint - Apt



Dominique Santoni
Vice-Présidente déléguée au Tourisme, OGS, Grands projets, Petites Villes de Demain, Communication
Conseillère Municipale - Apt



Le bureau communautaire :
28 membres
> Le président,
les 9 Vice-présidents
et les maires
des communes
ou leurs représentants



Martine Calas
Maire de Sivergues



Charlotte Carbonnel
Maire de Saint-Martin-de-Castillon



Roland Cicero
Maire d'Auribeau



Francis Farge
Maire de Lioux
(Décédé le 15 novembre 2024)



Jean-Pierre Haucourt
Maire de Saignon



Mathias Hauptmann
Maire de Lacoste



Roger Isnard
Maire de Castellet-en-Luberon



Christian Malbec
1^{er} Adjoint de Murs
Luc Mille
Maire de Saint-Pantaléon



Luc Mille
Maire de Saint-Pantaléon



Maryse Bonnet
Maire de Lagarde d'Apt



Hervé Planchon
1^{er} adjoint - Buoux



Pascal Ragot
Maire de Bonnieux



Frédéric Roux
Maire de Viens



Sylvie Pasquini
Maire de Gignac



Sylvie Pereira
Maire de Villars



Didier Perello
Maire de Goult



Pierre Tartanson
Maire de Rustrel
Patrick Siaud
Conseiller Municipal - Gargas



Patrick Siaud
Conseiller Municipal - Gargas



Emilie Sias
2^e Adjointe - Apt



Gaëlle Letteron
4^e Adjointe - Apt



Isabelle Taillier
6^e Adjointe - Apt



Yannick Bonnet
7^e Adjoint - Apt



Sylvie Turc
8^e Adjointe - Apt



Patrick Espitalier
9^e Adjoint - Apt



Laurence Grégoire
Conseillère Municipale - Apt



André Lecourt
Conseiller Municipal - Apt



Jean-Louis Culo
Conseiller Municipal - Apt



Nathan Saihi
Conseiller Municipal - Apt



Dominique Thevenieau
Conseiller Municipal - Apt



Céline Celce
Conseillère Municipale - Apt



Christophe Carminati
Conseiller Municipal - Apt



Évelyne Blanc
2^e Adjointe - Bonnieux



Claire Sellier
Conseillère Municipale - Gargas



Benjamin Bagnis
Conseiller Municipal - Gargas



Michèle Fauque
Conseillère Municipale - Gargas



Yves Marceau
1^{er} Adjoint
Saint-Saturnin-lès-Apt



Sandrine Isson
4^e Adjointe
Saint-Saturnin-lès-Apt



Patricia Baillard
Conseillère Municipale - Saint-Saturnin-lès-Apt

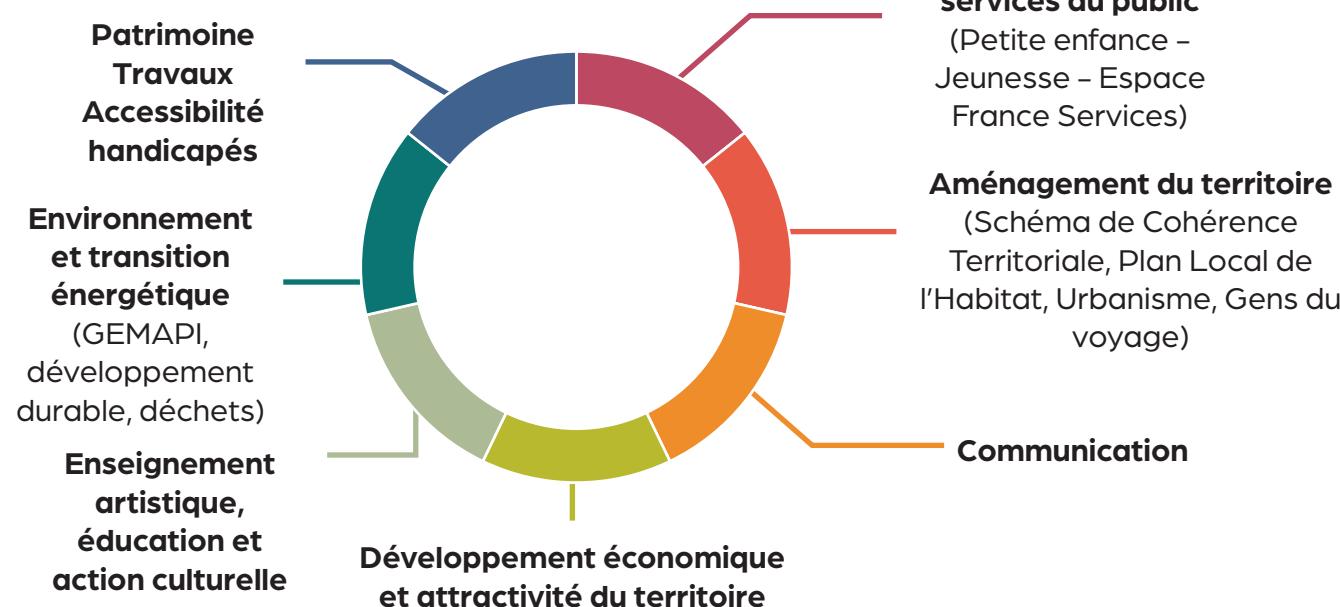
Le conseil communautaire au complet : 48 conseillers

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 48 CONSEILLERS

Apt	17	Céreste-en-Luberon	1	Lagarde d'Apt	1	Saignon	1
Auribeau	1	Gargas	4	Lioux	1	Saint-Martin-de-Castillon	1
Bonnieux	2	Gignac	1	Ménerbes	1	Saint-Pantaléon	1
Buoux	1	Goult	1	Murs	1	Saint-Saturnin-lès-Apt	4
Caseneuve	1	Joucas	1	Roussillon	1	Sivergues	1
Castellet-en-Luberon	1	Lacoste	1	Rustrel	1	Viens	1
						Villars	1

LES COMMISSIONS : 12 COMMISSIONS

7 commissions opérationnelles



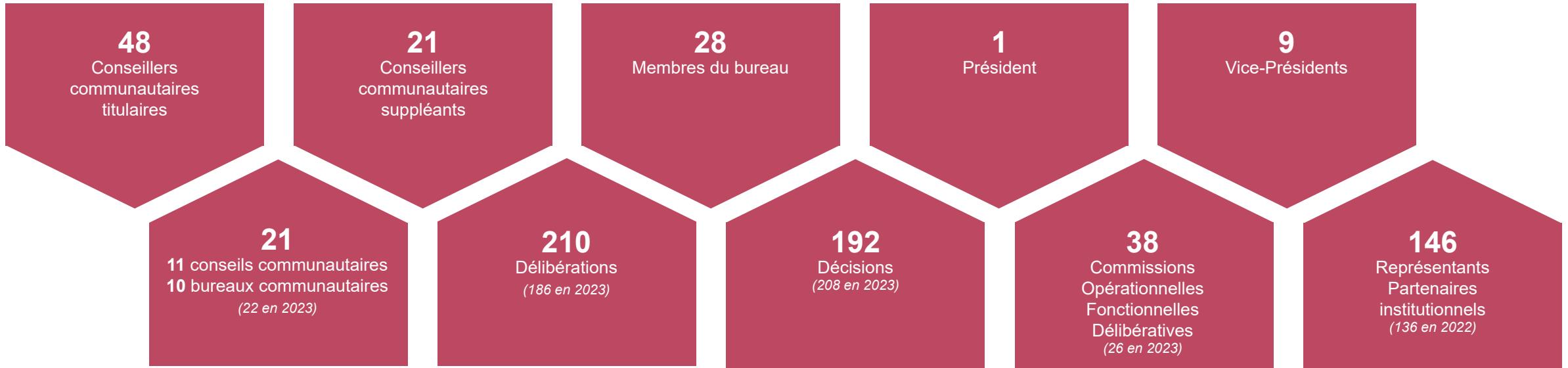
3 commissions fonctionnelles

- > Commission d'appel d'offres (CAO)
- > Commission Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)
- > Délégation Service Public (DSP)

2 commissions consultatives

- > Commission Local d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- > Commission intercommunale des Impôts Directs (CIID)

LES CHIFFRES CLÉS DE LA GOUVERNANCE



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : 32 (31 EN 2023)

Déchets, eau, énergie

- > AMORCE (*Association de collectivités, gestion des déchets, réseaux de cha-leurs, gestion locale de l'énergie*)
- > Association de l'énergie partagée
- > Association de réflexion sur les déchets du bassin vaucluso-rhodanien
- > Commission Consultative des déchets du SRADDET
- > Commission locale de l'eau (CLE) du Calavon-Coulon
- > Commission locale de l'eau (CLE) de la Durance
- > SIRCC (*Syndicat Intercommunautaire - RIVIÈRE CALAVON-COULON*)
- > SIRTOM (*Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères*) de la Région d'Apt
- > Syndicat d'énergie Vauclusien
- > Syndicat d'énergie des Alpes-de-Haute-Provence
- > Syndicat des Eaux Durance-Ventoux
- > Syndicat Mixte du Plateau d'Albion

Développement et aménagement du territoire

- > Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)
- > Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- > Fédération Nationale des SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*)
- > Groupe d'Action Locale (GAL) Haute-Provence Luberon
- > Instance territoriale de dialogue SRADDET (*Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires*)
- > SPL (*Société Publique Locale*) Territoire 84
- > Vaucluse Provence Attractivité
- > Parc naturel régional du Luberon (PnrL)
- > Comité des partenaires local - Loi d'orientation des mobilités
- > **Agence technique Départementale Vaucluse ingénierie**

Enseignement

- > Conseil d'administration du Collège et du Lycée d'Apt

Santé

- > Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Apt

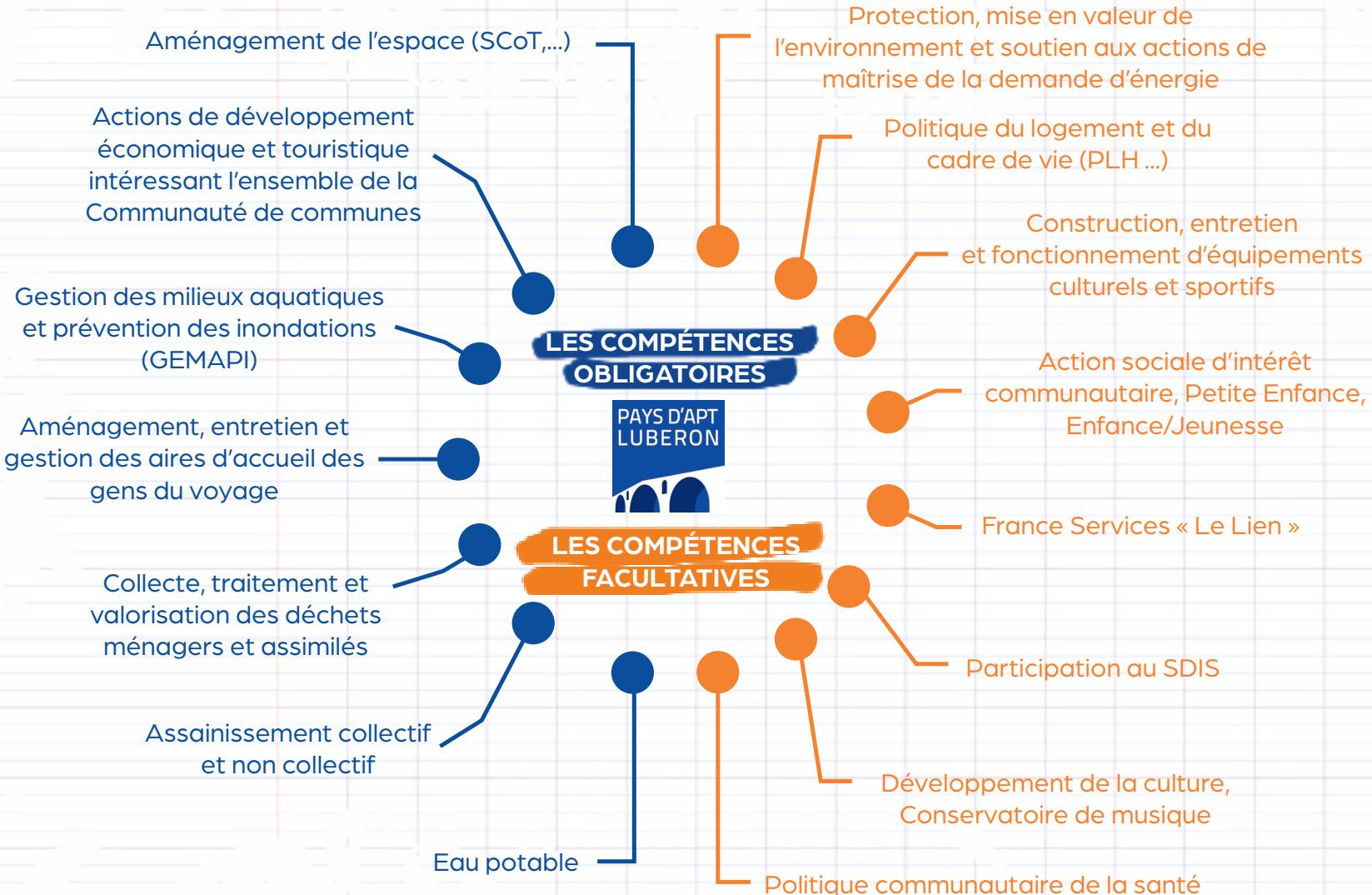
Emploi, entrepreneuriat et développement écono-mique

- > ANPEP (*Association pour la Promotion de l'Éducation Permanente*)
- > Initiative Terres de Vaucluse (ITV)
- > RisingSUD

Culture et social

- > Commission d'attribution des logements (CALEOL)
- > Centre social et Culturel Lou Pasquié
- > CNAS (*Comité National d'Action Sociale*)
- > Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
- > OKHRA

LES COMPÉTENCES





ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Découverte des industries du Pays d'Apt Luberon avec le Lycée professionnel de la Cité scolaire d'Apt dans le cadre de la semaine de l'industrie et Renouvellement de la charte d'animation avec la cité scolaire le 22 novembre 2024.

FAITS MARQUANTS 2024

- Travaux et inauguration de la ZI Peyrolière 1.
- Mission d'ingénierie immofoncière avec Rising SUD sur le projet d'extension de la ZA Pied Rousset à Goult.
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la ZI des Triquefauts.
- Réalisation d'une vidéo de promotion des zones d'activités économiques réalisée par TODD Communication.

LES CHIFFRES DE CAP LUBERON

Locations

32 | Locataires (1 bureau supplémentaire dans le coworking)

222 | Entreprises domiciliées

220 | Réservations de salles de réunion

110 | Réservations de bureaux

Réseaux sociaux (nombre d'abonnés) et newsletters

1250 | Facebook (+15%) **600** | LinkedIn (+24%)

50 | Instagram (+10%) **786** | (vues) Youtube (+60%)

7 | Newsletters envoyées à plus de 430 abonnés

2 | Portraits de territoire

LES CHIFFRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Événements et réunions

3

événements phares



Afterwork des cheffes d'entreprise
13 mars 2024
+ de 50 participantes



3^{ème} Challenge interentreprises
28 juin 2024
+ de 160 participants (18 entreprises)



5^{ème} Rencontre Entrepreneur et Territoire
26 septembre 2024
+ de 80 participants

1
inauguration

Requalification de la Zone Industrielle Peyrolière 1
3 décembre 2024



3

Afterwork (cession/reprise, IA, Innovation)

2

Café Cap'
(ESS, Management de l'innovation)

1

Rencontre de la Réno'

1

Séminaire d'acculturation à l'Intelligence Artificielle

2

Comités de site (ZI Peyrolière 1, ZA Pied-Rousset)

1

Salon SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise)

1

Cérémonie des Labels Eco-défis : 16 commerçants du Pays d'Apt Luberon labellisés

Zoom sur les entreprises du territoire

5 699

établissements privés exerçant une réelle activité économique sur le territoire

10 201

emplois

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

DÉVELOPPEMENT DU LIEN AVEC LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Quatre rencontres bilatérales ont été organisées avec les partenaires économiques afin de dresser un bilan des actions réalisées et de planifier de nouveaux projets. Ces échanges ont impliqué des acteurs clés tels que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), Initiative Terres de Vaucluse (ITV) et France Travail.

En parallèle, deux réunions thématiques ont été tenues, abordant les enjeux liés à l'attractivité, à l'emploi et à la formation des actifs locaux. Ces réunions ont permis de réunir des partenaires comme la CCI, la CMA, France Travail, la Mission Locale, l'ANPEP (Association pour la promotion de l'éducation permanente), ITV, la Ville d'Apt et le Campus connecté, afin de partager leurs réflexions et d'envisager des actions concrètes pour répondre aux besoins du territoire.

Dans la même dynamique, une enquête en ligne a été lancée auprès des commerçants et artisans pour mieux cerner leurs besoins en termes d'accompagnement.

Dans une démarche visant à renforcer les collaborations, six conventions de partenariat ont été signées entre la CCPAL et des acteurs clés tels que France Travail, la CMAR PACA, Initiative Terres

de Vaucluse, Vaucluse Provence Attractivité, le Réseau Entreprendre et TERRA SUD. De plus, la signature de la charte d'animation 2024-2026 entre la Cité scolaire d'Apt et la CCPAL consolide cette coopération pour les années à venir. *Dans le cadre de cette collaboration et de la semaine de l'industrie, le service Développement économique et la CCI de Vaucluse ont organisé une demi-journée dédiée à la découverte des industries locales pour les élèves du Lycée professionnel de la Cité scolaire d'Apt, incluant des visites d'Aptunion Industrie et Blachère Illumination.*

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS

Pour améliorer la visibilité et la promotion économique du territoire, quatre nouveaux outils de communication ont été développés. Parmi eux figurent une infographie, le renouvellement de la plaquette « Entreprendre en Pays d'Apt Luberon », ainsi qu'un recueil des acteurs économiques et un observatoire économique du territoire.

ZONAGE FRANCE RURALITÉS REVITALISATION

France Ruralités Revitalisation (FRR) est le nouveau zonage qui remplace les zones de revitalisation rurale (ZRR) depuis le 1^{er} juillet 2024. L'objectif de ce changement est de renforcer l'attractivité des territoires ruraux vulnérables.

BILAN SUD LABS

Dans le cadre du dispositif « Sud Labs » initié par

la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, deux actions ont été mises en œuvre à Cap Luberon :

- « Accompagnement sur la marque employeur et le recrutement via le numérique » : 11 entreprises accompagnées entre le 12 septembre 2023 et le 03 avril 2024.

- « Accompagnement au développement des outils numériques (acculturation à l'intelligence artificielle) » : cette action a débuté avec un séminaire réunissant 65 entreprises le 20 février 2024. Par la suite, une enquête a été lancée afin de recueillir les besoins.

A VENIR EN 2025

- Mission AURAV dans le cadre du Fonds vert « La mobilisation efficiente des espaces économiques (ZAE) pour mettre en œuvre le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ».
- Lancement des travaux et de la pré-commercialisation de l'extension de la ZA de Pied-Rousset sur la commune de Goult.
- Lancement des travaux de requalification de la ZA des Triquefaux sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt.
- Poursuite de l'accompagnement des entreprises à l'intelligence artificielle.
- Lancement de 4 actions en faveur de l'attractivité et de l'accueil des nouveaux arrivants salariés.

FAITS MARQUANTS 2024

- Arrêts du Programme Local de l'Habitat aux conseils communautaires des 22 février 2024 et 23 mai 2024.
- Adoption du Programme Local de l'Habitat au Conseil Communautaire du 14 novembre 2024.
- Délibération et note d'avis sur le projet de SRADDET vis-à-vis du SCoT Pays d'Apt Luberon, adoptées au Conseil Communautaire du 17 octobre 2024.

LES CHIFFRES DE LA PLANIFICATION ET DE L'HABITAT

17

avis favorables des communes pour le PLH
(et 7 avis réputés favorables des communes pour le PLH)

50%
de réduction de consommation d'espace inscrite au SCoT opposable

54,5%
réduction de consommation d'espace inscrite dans le projet de modification du SRADDET

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

POURSUITE DE LA PROCÉDURE D'APPROBATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est la feuille de route qui guide les actions sur 6 ans pour répondre aux besoins en logement et en hébergement d'un territoire. Il vise à diversifier l'offre, rendre les logements accessibles, favoriser la mixité sociale et soutenir le renouvellement urbain.

Le 22 février 2024, le projet de Programme Local de l'Habitat a fait l'objet d'un premier arrêt, qui a ensuite été transmis pour avis aux 25 communes du Pays d'Apt Luberon. Ces dernières ont disposé de deux mois pour délibérer sur le projet, en particulier sur les moyens relevant de leurs compétences. À défaut de réponse, l'avis des communes est réputé favorable. À la fin de cette échéance, trois communes ont formulé des observations, dont certaines ont pu être prises en compte. Cela a permis de procéder à un deuxième arrêt du PLH le 23 mai 2024. Par la suite, le PLH a été transmis aux services de l'État pour avis. Ces derniers ont saisi le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), et, après le délai réglementaire de deux mois, le PLH a reçu des avis favorables du CRHH, du Département et de la Préfecture de Vaucluse.

Le PLH a ensuite été adopté le 14 novembre 2024. Il a été mis à disposition du public, accompagné

de l'affichage de la délibération, au siège de l'intercommunalité, dans les 25 communes ainsi qu'en sous-préfecture, pendant un délai minimum d'un mois. À l'issue de ce délai, le PLH devient exécutoire, permettant ainsi le lancement de sa mise en œuvre.

URBANISME ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU



L'intégration de la question de la préservation de la ressource en eau dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en 2019, notamment en lien avec les perspectives démographiques, a été mise en avant par l'Agence de l'eau et le CEREMA, qui ont souhaité partager cette démarche avec d'autres collectivités et acteurs. Dans ce cadre, la CCPAL a été invitée à intervenir lors d'une conférence à Aix-en-Provence, le 1^{er} octobre 2024, afin de présenter la méthodologie adoptée et les actions mises en

place. Avant cet événement, la CCPAL avait déjà abordé cette démarche lors d'un atelier organisé par la Région, consacré à la gestion de la ressource en eau, destiné à l'ensemble des SCOT de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

En juillet, la Communauté de communes a reçu le projet de modification du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) dont la procédure a été engagée en décembre 2021.

La modification portait sur plusieurs thématiques : la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols en intégrant les objectifs de la loi Climat et Résilience d'août 2021, la prévention et la gestion des déchets, l'intermodalité, le développement des transports de personnes et de marchandises et enfin la stratégie régionale aéroportuaire. La CCPAL disposait d'un délai de 3 mois pour rendre un avis sur ce projet de modification. C'est dans ce cadre que le conseil communautaire du 17 octobre 2024 a rendu un avis défavorable qui a été transmis à la Région accompagné d'une note d'analyse du projet de modification vis-à-vis du SCOT. Cet avis sera intégré dans le bilan de la consultation qui sera présenté en assemblée plénière lors de l'adoption du SRADDET modifié. En effet, le

projet de modification du SRADDET, en l'état, impute à notre territoire des efforts de réduction de la consommation supérieurs, sans prendre en considération les efforts importants déjà engagés depuis l'approbation du SCOT en 2019 ainsi que ses caractéristiques rurales, condamnant ainsi toute ambition de développement du Pays d'Apt Luberon.

L'impact inégal de l'application de loi Climat et Résilience entre les territoires urbains et les territoires ruraux avait déjà été remonté par Gilles Ripert, Président de la CCPAL et Jean-Baptiste Blanc, Sénateur du Vaucluse au Sénat en mars 2024.

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) vise à assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat menées dans les territoires couverts par un Programme Local de l'Habitat (PLH) et celles menées dans le reste du département.

Le Plan Départemental de l'Habitat n°2 a été lancé en septembre. À la suite de cette initiative, une réunion a été organisée le 20 novembre au siège de la CCPAL, réunissant le Département, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Vaucluse et les communes du bassin Luberon-Calavon. Cet échange a permis de discuter des enjeux spécifiques propres à ce territoire.



A VENIR EN 2025

- Approbation du SRADDET : Le projet de modification du SRADDET, visant notamment sa mise en compatibilité avec la loi Climat et Résilience d'août 2021, devrait être adopté au premier semestre 2025
- Bilan du SCOT : L'article L. 143-28 du Code de l'urbanisme prévoit qu'au plus tard six ans après son approbation, le SCOT doit faire l'objet d'une analyse des résultats de son application.
- Opposabilité et lancement de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat.
- Participation à l'élaboration du plan d'action du Plan Départemental de l'Habitat.

FAITS MARQUANTS 2024

- Contrat d'objectifs territorial : première phase validée.
- Étude de faisabilité du projet de méthanisation.

LES CHIFFRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

23,3%

note de l'audit Climat-Air-Énergie de la phase 1 du COT.

Objectif à atteindre au terme de l'opération : 34,3%

15,1%

note de l'audit économie circulaire de la phase 1 du COT.

Objectif à atteindre au terme de l'opération : 27,1%

1

Atelier « À l'écoute des territoires » réunissant élus, agents de la CCPAL et partenaires pour explorer, avec des chercheurs, les enjeux de relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation. Co-organisé avec l'ADEME, AIR CLIMAT, ACTIERRA et le GREC-SUD.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

Plusieurs évolutions réglementaires ont marqué la transition écologique en 2024 :

- La loi AGEC impose, depuis le 1er janvier, le tri à la source des biodéchets pour tous.

- Une consultation publique sur le futur Plan national d'adaptation au changement climatique a été organisée à l'automne.
- Côté habitat, les dispositifs sont renforcés avec MaPrimeAdapt' pour l'adaptation des logements et une version simplifiée de MaPrimeRénov'.
- Enfin, dans le cadre de la loi APER, les communes travaillent à identifier des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, accompagnées par la CCPAL et le PNRL.

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL

La première phase du Contrat d'objectifs territorial, signé avec l'ADEME, a été validée. Cette étape a permis la réception d'une subvention de 75 000 €, marquant une avancée significative dans la mise en œuvre du programme. Forte de cette réussite, la collectivité engage désormais la phase 2 du contrat, qui permettra de poursuivre et d'intensifier les actions en faveur de la transition écologique sur le territoire.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'année 2024 a été marquée par plusieurs avancées majeures en matière d'économie circulaire :

- En mars 2024, le rapport d'audit ECI (Économie Circulaire Interne) a été remis. Ce diagnostic a permis d'identifier les marges de progression ainsi que les leviers d'action à mobiliser.
- Une délibération a été adoptée en décembre 2024, actant la formalisation d'une véritable

politique d'économie circulaire à l'échelle du territoire. Elle s'accompagne de la mise en place d'une gouvernance dédiée, visant à assurer un pilotage structuré, cohérent et durable de cette démarche.

PROJET DE MÉTHANISATION

Une étude de faisabilité a été réalisée pour évaluer l'opportunité de création d'une unité de méthanisation locale. Cette étude a permis de dimensionner précisément le projet en fonction des gisements identifiés, des besoins énergétiques et du contexte technique et réglementaire. Il s'agit d'une étape clé, posant les bases concrètes pour la future mise en œuvre opérationnelle du projet, au service de la transition énergétique du territoire.

A VENIR EN 2025

- Lancement d'un diagnostic d'économie circulaire.
- Formaliser la politique d'adaptation au changement climatique et lancement d'un diagnostic de vulnérabilité.
- Projet d'unité de méthanisation : lancement d'une étude juridique et d'un appel à manifestation d'intérêt
- Schéma directeur des énergies renouvelables : lancement d'un marché public
- Élaboration d'un Plan d'amélioration de la qualité de l'air

FAITS MARQUANTS 2024

- Fin des travaux de réhabilitation de la base nautique
- Changement de la vanne du barrage du plan d'eau de la Riaille
- Fin des travaux du Beach Park

LES CHIFFRES DU PLAN D'EAU

2 872
personnes accueillies
sur les deux bassins
flottants du 1^{er} juillet au
31 août 2024 (Baisse due à
la fermeture de 9 jours en
juillet, faute de surveillants
de baignade et en raison du
festival Insane en mai)

 **4 402**
personnes accueillies
en 2023

2 967
nuitées sur l'aire de camping-car
du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023
(Fermeture de l'aire du 1^{er} janvier au 31 mars 2024 suite
aux travaux du plan d'eau)

 **2 352**
nuitées en 2023

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

FILTRATION SUR LE PETIT BASSIN DE BAIGNADE

L'effet de la phytoépuration sur le petit bassin a été concluant, permettant un éclaircissement significatif de l'eau.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION

La réhabilitation du bloc sanitaire a permis la création de douches et de vestiaires, spécifiquement destinés aux associations sportives du parc de loisirs. De plus, la réhabilitation de la base nautique a abouti à la création d'une salle pour les associations.

CLUBS SPORTIFS DE SABLE

Une convention de mise à disposition du terrain de Beach Park a été signée avec les clubs sportifs de sable locaux, incluant le Tennis Club d'Apt, le Pays d'Apt Handball, le Volley-Ball Aptésien, et l'Apt Badminton Club.



ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, 15 associations proposent une trentaine d'activités variées accessibles à tous les âges : cross training, pilates, tai chi, yoga, zumba, beach tennis, beach hand, beach volley, beach badminton, marche nordique, ou encore gym posturale.

En parallèle, 19 manifestations ont rythmé la saison 2024, parmi lesquelles : le Festiv'Apt Polynésien, l'American Luberon Motors Week, le Challenge Inter-Entreprises, la célébration des 10 ans de la CCPAL, la soirée Starmania, le Festival des bières, le Food Trucks Festival « Cuisine du monde », le GF Luberon Pays d'Apt, le Festival de la parentalité, un vide-grenier, ou encore Octobre Rose.

A VENIR EN 2025

- Inauguration de la phase III des travaux d'aménagement du parc de loisirs.
- Création d'un espace sportif en plein air – station de street workout.
- Création d'une salle de sport dans le bâtiment de la base nautique.
- Poursuite de la phase test de phytoépuration du petit bassin

FAITS MARQUANTS 2024

- Organisation des rencontres territoriales « Zéro chômeur de longue durée » à Apt pour 12 territoires.
- 37 embauches en 2024 au sein de l'EBE, portant le nombre total de salariés à 83 au 31 décembre.
- Renforcement de l'équipe opérationnelle avec une chargée de mission activités.
- Réception de la caravane du droit à l'emploi TZCLD à l'EBE.
- Prix Fondation Henri SAVALL- ISEOR.

LES CHIFFRES DE L'EXPÉRIMENTATION

10
réunions d'information collectives organisées pour présenter l'expérimentation permettant de rencontrer 81 personnes.

25
périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel organisées à l'Entreprise à But d'Emploi ZouVai

114
personnes reçues individuellement pour les accompagner dans la sortie de la privation durable d'emploi

14
partenaires actifs, du champ de l'insertion et de l'accompagnement socio-professionnel

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

CLARIFICATION DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI (EBE)

L'équipe opérationnelle du Comité Local de l'Emploi (CLE), avec la direction de Zou Vai, a défini les activités que l'Entreprise à But d'Emploi peut prendre en charge, ainsi que celles qu'elle ne développera pas. En effet, les activités proposées doivent s'inscrire dans la complémentarité et la supplémentarité des activités existantes, en répondant à de réels besoins de territoire.

COLLABORATIONS FORTES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

L'EBE ne peut réussir seule dans sa mission d'insertion sans partenariats solides et efficaces avec les acteurs locaux. Les collaborations avec les partenaires institutionnels et associatifs sont indispensables pour faire progresser le droit à l'emploi et lever les obstacles. C'est pourquoi des échanges réguliers sont organisés : chaque mois avec France Travail, tous les deux mois avec Cap Emploi, et autant que nécessaire avec le Centre Social Maison Bonhomme, la Mission Locale, le Centre Médico-Psychologique, ainsi qu'avec d'autres partenaires clés.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT D'EMPLOI

L'EBE cible spécifiquement les personnes durablement privées d'emploi, une population souvent en situation de précarité et d'exclusion du marché du travail. Cet accompagnement porte une attention particulière aux profils des individus, en tenant compte de leur parcours de vie, de leurs compétences, ainsi que de leurs besoins spécifiques.

A VENIR EN 2025

- Participation active au Comité Local Pour l'Emploi (CLPE) mis en place sur le territoire suite à la réforme de France Travail
- Nécessité de trouver ou de créer des solutions alternatives à l'EBE pour la sortie de privation d'emploi des personnes volontaires
- Travail avec les acteurs de l'accompagnement socio-professionnel du territoire sur des solutions pour accompagner au mieux les personnes ayant des fragilités de santé mentale
- Mise en place d'une commission d'évaluation territoriale
- Présentation de bilans de l'expérimentation au CLE élargi



Petite Enfance, Jeunesse, Accès aux droits, Convention territoriale globale

FAITS MARQUANTS 2024

- Participation au Schéma Départemental des Services aux Familles 2024-2027.
- Baisse du nombre d'heures «réalisées» dans les accueils collectifs (EAJE).
- Depuis le 1^{er} janvier, la facturation au réel est mise en place afin de simplifier la lisibilité pour les familles. Désormais, seules les heures d'accueil réservées mensuellement sont facturées.

LES CHIFFRES DU MULTI-ACCUEIL

262 708
heures réalisées



369
enfants inscrits pour
180 places

LES CHIFFRES DU
RELAIS PETITE ENFANCE

49
assistantes
maternelles agréées



174
places

LES CHIFFRES DU LIEU
D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

60
familles ont
fréquenté le LAEP
soit 72 enfants



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

PARTICIPATION AU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES AUX FAMILLES 2024-2027

Le service Petite Enfance a contribué activement à l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles en Vaucluse pour la période 2024-2027. Cette feuille de route pluriannuelle vise à répondre aux besoins d'accueil du jeune enfant et à soutenir la parentalité. Pilotée par le Comité Départemental des Services aux Familles, cette démarche rassemble la Caf de Vaucluse, les services de l'État et le Département de Vaucluse.

BAISSE DE LA FRÉQUENTATION DES
STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF (EAJE)

Bien que le nombre d'enfants inscrits reste stable, le volume d'heures d'accueil demandé par les familles est en diminution. Cette tendance devrait se renforcer dans les années à venir, en lien avec la baisse du nombre de naissances.

DES ATELIERS POUR LE RELAIS PETITE
ENFANCE

Le Relais Petite Enfance a renforcé ses animations et propose désormais aux assistantes maternelles des ateliers réguliers, organisés 3 à 4 fois par semaine. Ces sessions se déroulent à Apt, Goult, Gargas ou dans d'autres lieux présentant un

intérêt pédagogique, tels que des sites naturels ou des médiathèques. Les activités variées couvrent des domaines tels que la motricité, l'éveil à la nature et des ateliers intergénérationnels, dans le but de soutenir le développement des enfants tout en accompagnant la professionnalisation des assistantes maternelles.

« CULTIVONS LE LIEN EN MUSIQUE »

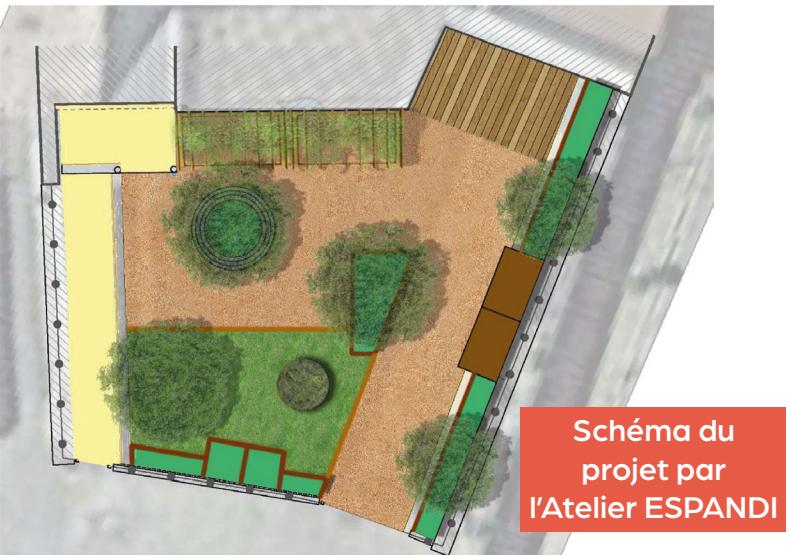
Le projet « Cultivons le lien en musique », réalisé en partenariat avec le conservatoire intercommunal de musique, s'est achevé en 2024 avec la publication d'un deuxième livret des chants collectés. Une résidence artistique avec la compagnie « Histoire de » a permis de mettre le projet en musique et trois représentations ont été proposées aux familles, au Conservatoire de Musique, à la Maison du livre de Bonnieux et à l'Espace socio-culturel de Rustrel.



JOURNÉE PÉDAGOGIQUE PETITE ENFANCE

Cette année, l'ensemble des professionnels du service s'est réuni le 28 juin à Goult pour une formation sur la gestion du stress. Intitulée « Comment prévenir et surmonter son stress dans l'exercice de ses fonctions professionnelles », cette session visait à apporter des outils concrets pour mieux appréhender les défis du quotidien.

DÉSIMPERMÉABILISATION DE LA COUR DE LA BALEINE BLEUE



Finalisation des études pour les travaux de désimperméabilisation de la cour de la Baleine Bleue à Céreste-en-Luberon. Ce réaménagement vise à améliorer la récupération de l'eau et à

végétaliser l'espace, offrant ainsi un cadre extérieur plus agréable et adapté à l'accueil des enfants. Mené en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, ce projet est cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône-Alpes-Corse et la Caf de Vaucluse.

A VENIR EN 2025

- Réalisation des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour de la Baleine Bleue (avril 2025).
- Élaboration du Schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil dans le cadre du déploiement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). Ce schéma vise à structurer et renforcer l'offre d'accueil afin de répondre aux besoins des familles et d'assurer un accès équitable à des modes de garde de qualité.
- Lancement des ateliers parentalité : « Les Rencontres de la Petite Enfance ». Ces ateliers, organisés une fois par trimestre à la Maison de la Petite Enfance à Apt, offrent aux parents un espace d'échange et d'information sur des thématiques liées à la petite enfance : motricité, soins, sommeil, développement de l'enfant, etc. Ce nouveau rendez-vous vise à renforcer les liens entre les familles, les professionnels et les acteurs de la parentalité.

FAITS MARQUANTS 2024

- Renouvellement du projet social pour la période 2025-2028.
- Augmentation de la participation bénévole.
- Dans le cadre de la CTG, le personnel des accueils de loisirs a bénéficié d'une formation commune sur le handicap, favorisant à la fois l'acquisition de compétences et la création de liens.

LE CHIFFRE DE LOU PASQUIÉ

515
adhérents



635
adhérents sur l'année
2023/2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (APS)

Bonnieux, Goult, Ménerbes, Roussillon

En 2024, 222 enfants ont participé, totalisant 34 334 heures d'activité. À titre de comparaison, 262 enfants avaient cumulé 33 084 heures en 2023. On observe ainsi une augmentation de 1 250 heures, et ce, malgré l'arrêt du fonctionnement de l'APS de Ménerbes en 2024, ce qui rend cette progression

d'autant plus significative.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

13 communes

Pendant les grandes vacances, 164 enfants différents ont été inscrits : 70 enfants de moins de 6 ans et 94 enfants âgés de 6 à 11 ans.

Durant les petites vacances, 111 enfants ont été accueillis : 54 enfants de moins de 6 ans et 57 enfants âgés de 6 à 11 ans.



LES ACTIONS AVEC LES JEUNES

Le collectif a organisé 11 événements culturels, 1 action de prévention autour des écrans, ainsi que 3 actions de soutien à des groupes (création de groupe, formation, etc.). Ces événements ont rassemblé un total cumulé de 3 150 participants. Tous ces événements culturels et citoyens se sont déroulés « hors les murs », de manière itinérante, à travers le territoire de la CCPAL.

L'accueil jeunes – La Station :

Une programmation de sorties diversifiée et

enrichissante a été proposée, notamment à travers les sorties ADO'rando, qui offrent aux jeunes l'opportunité de découvrir les aspects méconnus du patrimoine naturel de leur environnement.

Des animations et séjours :

Des animations et séjours ont été organisés pendant les vacances scolaires pour les 11–17 ans.

L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE (ACF)

Une attention particulière est accordée aux familles monoparentales et aux familles isolées. L'équipe se réunit régulièrement pour évoquer les situations repérées sur le terrain, permettant ainsi d'ajuster l'accompagnement proposé : écoute, soutien, et orientation vers les partenaires locaux.

Nos actions principales :

- La Parentine à la MLEC de Bonnieux
- La Parentine itinérante dans plusieurs villages de la CCPAL
- Les sorties familles, en partenariat avec la médiathèque de Roussillon

A VENIR EN 2025

- Un travail partenarial autour de la thématique de l'alimentation a été initié en 2024 et se poursuit en 2025.
- Poursuite des activités intergénérationnelles (atelier cuisine, loto, ...).

FAITS MARQUANTS 2024

- Intervention au sein de l'agence France Travail d'Apt auprès de demandeurs d'emploi de longue durée, pour leur présenter Le Lien.
- Animation d'un atelier à la Mission Locale d'Apt sur les principales démarches à accomplir à partir de 16 ans.
- Permanence du Lien proposée sur la place Carnot, en partenariat avec la Médiathèque d'Apt La Halle aux Grains, dans le cadre de la Semaine de la Neurodiversité.
- Participation au Forum Jobs d'Été, en partenariat avec le Réseau pour l'Emploi.
- Permanences en partenariat avec la MJC – opérations Pieds d'Immeuble (OPI) à Saint-Michel et sur la place Carnot à Apt.

LES CHIFFRES DU LIEN

4853

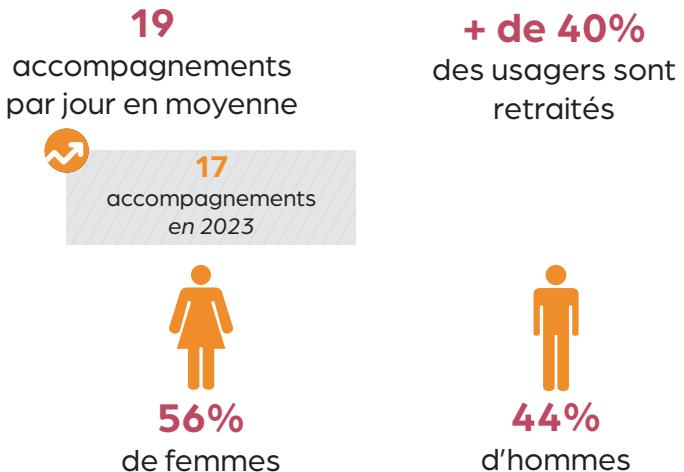
demandes en 2024



4250
demandes
en 2023

+ de 50%

des utilisateurs
du « Lien » ont plus
de 55 ans



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

PARTENAIRE N° 1 : L'ASSURANCE RETRAITE

Les demandes d'accompagnement concernant les dossiers de retraite personnelle continuent de constituer la majorité des démarches effectuées au sein du Lien. Les démarches en lien avec les organismes de retraite représentent 60% des thématiques les plus traitées.

UN SERVICE BIEN IDENTIFIÉ

Environ 95 % des personnes accompagnées résident sur le territoire de la CCPAL, bien que la notoriété de ce service dépasse largement ses frontières administratives, s'étendant ainsi aux

communes voisines telles que Gordes, Saint-Christol et Oppède.

UN OUTIL ESSENTIEL DE L'ACCÈS AUX DROITS

L'articulation avec la Convention Territoriale Globale, la participation à l'élaboration de la feuille de route France Numérique Ensemble, ainsi que l'itinérance du Lien, permettent à ce service de jouer un rôle clé dans la lutte contre la fracture numérique et le non-recours aux droits.

A VENIR EN 2025

- Intégration d'un nouvel opérateur : l'Urssaf.
- Démarches CESU, Pajemploi et auto-entrepreneur. Ce nouvel ajout porte à 12 le nombre d'opérateurs partenaires des France Services.
- Renforcement des liens avec les partenaires locaux.
- Des permanences sont envisagées au sein de structures bien identifiées sur le territoire, telles que l'EDeS ou le CCAS d'Apt.
- Nouveau recrutement suite à un départ en retraite

FAITS MARQUANTS 2024

- Interventions du Pôle d'Appui et de Ressources « Handicap Inclusion » 84.
- Formation-action « initiatives et engagements : comment accompagner les jeunes ? »
- Réalisation de l'état des lieux de l'offre de service « accès aux droits » sur le territoire.

LES CHIFFRES DE LA CTG

23 partenaires rencontrés dans le cadre de l'état des lieux accès aux droits.	13 réunions partenariales (<i>groupes de travail, comité de coordination et comité de pilotage</i>).
---	--

51
professionnels et élus ont participé à la rencontre du 5 février sur la thématique « initiatives et engagements : comment accompagner les jeunes ? », à Roussillon.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

ACCUEILLIR LES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP DANS LES STRUCTURES DU TERRITOIRE.

Le Pôle d'Appui et de Ressources « Handicap

Inclusion » de Vaucluse (PARHI84) est un dispositif qui favorise et accompagne l'accueil d'enfants en situation de handicap sur l'ensemble des accueils collectifs de mineurs. Deux interventions du dispositif ont été proposées : une formation de deux jours à l'intention des professionnels des accueils de loisirs sans hébergement, et une présentation du dispositif aux professionnels de l'accompagnement à la parentalité. Cet échange a également permis d'identifier des besoins des professionnels pour améliorer l'accueil de ces enfants.

« INITIATIVES ET ENGAGEMENTS : COMMENT ACCOMPAGNER LES JEUNES ? »

Sur proposition des acteurs jeunesse du territoire, une formation-action animée par le sociologue Bruno CARLON a été organisée pour les professionnels et élus. Trois journées de travail, entre février et mai, ont permis d'aborder le développement de l'adolescent, la notion de demande sociale, la participation et l'engagement des jeunes dans la vie locale, ainsi que l'accompagnement des jeunes par les professionnels, les coopérations et mutualisations. Les participants ont réfléchi à des actions concrètes pour encourager l'engagement des jeunes. Plus de vingt-cinq structures/services du territoire ont participé, et une restitution a été faite aux élus en juillet.

« ACCÈS AUX DROITS » UNE OFFRE DE SERVICE DIVERSIFIÉE ET CONSÉQUENTE.

Le 26 septembre, la première rencontre organisée dans le cadre du volet accès aux droits a permis de réunir 15 acteurs représentatifs du territoire pour prioriser les actions à mettre en place sur l'ensemble du territoire intercommunal. Issues de la synthèse des échanges réalisés auprès de 25 partenaires au cours de l'année et du rappel de l'offre importante, mais très centralisée, des services présents sur le territoire, deux actions ont été choisies : créer un outil de communication et organiser un forum de l'accès aux droits.

Un groupe de travail opérationnel s'est constitué pour planifier et coordonner ces actions.

A VENIR EN 2025

- Poursuite du projet « Initiatives et engagements : comment accompagner les jeunes ? » à travers des espaces d'échanges permettant de débattre avec les jeunes.
- Création collective d'un guide local d'orientation sur l'accès aux droits.
- Travaux d'évaluation de la CTG 2021–2025 et de renouvellement pour la période 2026–2030.



**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE
ET
AFFAIRES
CULTURELLES**

FAITS MARQUANTS 2024

- Validation et approbation du règlement intérieur de fonctionnement du Conservatoire de Musique.
- Mise en place du projet Démos du Pays d'Apt Luberon pour les enfants des classes de CE1 et CE2 des écoles du territoire (projet sur 3 ans).
- Financement et organisation d'un voyage à Paris pour les élèves de 3e artistique.

LES CHIFFRES DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

1396

enfants
(écoles du territoire)



1364

enfants
en 2023

LES CHIFFRES DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

378

élèves enfants et adultes



364
élèves
en 2023



dont **65** élèves en classe « option artistique » (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) au collège d'Apt

31

disciplines enseignées



31
disciplines
en 2023

83

enfants participant au projet Démos

80
Nombre d'heures par semaine d'interventions musicales au titre de l'éducation artistique et culturelle

Public touché :

2700, allant de la Petite Enfance aux établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).



85

heures en 2023

LES CHIFFRES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

27

agents

20 professeurs de musique et musiciens intervenants

7 agents administratifs et techniques



26

agents
en 2023

LES CHIFFRES DE L'ACTION CULTURELLE

Près de 40

manifestations et événements sur le territoire et hors les murs pour le Conservatoire de musique

78 000€

de subventions culture versées

- 13 000 € au Vélo-Théâtre
- 35 000 € pour l'Insane Festival
- 30 000€ pour 19 associations culturelles du territoire

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

PÔLE CULTUREL INTERCOMMUNAL

Signature d'un contrat de mandat entre la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la Société Publique Locale (SPL) Territoriale Vaucluse pour la réalisation d'un pôle culturel intercommunal à Apt.

APPEL À PARTICIPATION

Appel à participation des enfants de 7 à 12 ans pour la création de Marelle / que les corps modulent !, un projet innovant, imaginé par le compositeur Benjamin Dupé et réalisé à Apt, puis diffusé sur L'Autre Scène à Vedène, en collaboration avec Le Vélo Théâtre, l'Opéra Grand Avignon, la Cie Comme je l'entends et le Conservatoire de musique Pays d'Apt Luberon.

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION BLACHÈRE

Signature d'un bail de trois ans entre la CCPAL et la Fondation Blachère pour la mise à disposition d'une salle de concerts (140 places assises), au bénéfice des actions du Conservatoire et de son ancrage sur la partie ouest du territoire.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET RÉSIDENCE D'ARTISTES

COMPAGNIE « HISTOIRE DE »



Création d'un spectacle pour le très jeune public (16 mois à 7 ans) avec les artistes de la Cie Histoire de. Une coopération entre le Conservatoire et le service Petite Enfance et Jeunesse de la CCPAL. Un projet autour de la parentalité, soutenu par la DRAC PACA, le Conseil départemental de Vaucluse et la CAF.

L'ARTISTIC SHOW



Première édition à Apt de l'Artistic Show, un événement musical organisé par le Conservatoire de musique et les 70 élèves du cursus « classes artistiques, option musique » de la Cité scolaire d'Apt, avec la collaboration de la radio locale Comète FM.

PRATIQUE DE LA MUSIQUE ÉLECTRO

Création d'un atelier mensuel d'initiation à la pratique de la musique électro et d'une série de

conférences sur l'histoire des musiques actuelles, animés par le DJ Nassim Ulpat.

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE LEMPDES

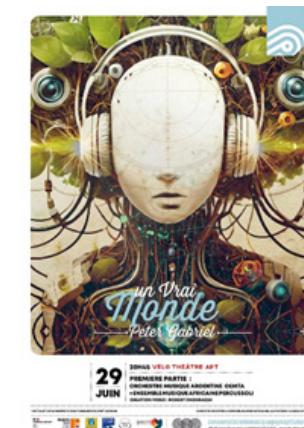
Trois élèves de la classe de saxophone récompensés :

- Abel, 2^e prix en fin de cycle 1
- Yanis, 1^{er} prix en fin de cycle 2
- Philémon, 2^e prix en cycle 3



TEMPS FORTS DE LA SAISON CULTURELLE DU CONSERVATOIRE

UN VRAI MONDE



Création d'un spectacle musical intitulé « Un vrai monde », autour de l'univers artistique de Peter Gabriel. À l'initiative de Pierre-Olivier Brochec et Lynda Kaisin (professeurs de musiques actuelles), une quarantaine d'élèves du Conservatoire de musique et leurs enseignants ont participé à cette aventure musicale, diffusée à deux reprises devant un large public.

POP CULTURE

Une action musicale imaginée par Lara Luxcey (professeure de flûte traversière), en coopération avec une dizaine de musiciens enseignants du Conservatoire et les équipes éducatives des écoles Saint-Exupéry et Bosco de la ville d'Apt, représentées respectivement par Sophie Rolland et Cécile Markovitch.

CLAVIEROSCOPE

Un événement musical imaginé et dirigé par Sophie Bois (professeure de multiclaviers), avec la complicité de Laurent Flechaire (musicien intervenant) et Serge Néri (comédien). Cet ensemble a réuni une dizaine d'élèves des classes de multiclaviers et de piano du Conservatoire, autour d'un instrumentarium d'instruments à clavier (organetto, clavecin, clavier numérique, harmonium, etc.) rarement associés.

SACRÈ MOYEN-ÂGE !

Du vocal à l'instrumental, et du Moyen Âge à nos jours. Un concert des classes de flûtes traversières,

flûtes à bec et multiclaviers (orgue et instruments médiévaux), programmé le 5 mai 2024 dans le cadre de l'Année Pétrarque 2024, organisée à l'initiative d'Elisa Barbessi (musicologue et claveciniste), en partenariat avec le Conservatoire du Grand Avignon.



GRAND CONCERT AUTOUR DE QUEEN ET FREDDIE MERCURY

Concert autour de Queen et Freddie Mercury donné le 19 mai 2024 à la MLEC de Bonnieux, par l'orchestre symphonique du Conservatoire, augmenté pour l'occasion des chanteurs et chanteuses de l'atelier vocal du département Musiques actuelles.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Représentation le 21 juin 2024 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Un programme concocté par l'atelier de Musique des Balkans et de la Méditerranée du Conservatoire.

A VENIR EN 2025

Affaires culturelles

- Le projet de pôle culturel intercommunal à Apt, situé sur l'ancienne friche ferroviaire, prévoit la construction d'une salle de spectacle de 500 places assises et 1 400 debout, d'une salle d'exposition, de bureaux et d'un espace convivial. Il a pour objectifs de combler le manque d'infrastructures culturelles intercommunales, de créer un lieu intergénérationnel accessible toute l'année, et de reconvertis le site en respectant des enjeux environnementaux. Le coût global de l'opération est estimé à 6 millions d'euros HT. Les travaux devraient être terminés à l'automne 2027.

- Projet de convention entre la CCPAL et la DRAC Paca, visant à développer et généraliser l'Éducation artistique et culturelle (EAC).

Conservatoire de musique

- Le Conservatoire de musique proposera, dès la rentrée 2025, une offre de formation diversifiée, ainsi que des parcours d'apprentissage et de pratique instrumentale adaptés aux besoins du territoire et de ses habitants.



TOURISME

FAITS MARQUANTS 2024

- Finalisation de la stratégie touristique 2004–2027 avec l'ensemble des acteurs du tourisme
- Avis favorable « Opération Grand Site » (sous conditions)
- Fréquentation des ailes de saison plus dynamique

LES CHIFFRES DU TOURISME

1 686 819 €

de taxe de séjour
pour 739 704 nuitées
marchandes



1 397 667 €

de taxe de séjour
en 2023

2,5 millions

de nuitées touristiques



2,5 millions

de nuitées touristiques
en 2023

Les **nuitées marchandes** correspondent aux nuitées effectuées par les touristes logeant, durant leur séjour, uniquement en hébergement donnant lieu à rémunération (*meublés tourisme, chambres d'hôtes, campings, hôtels, résidences de tourisme, villages vacances, aires de stationnement de camping-car*)

2223

hébergements

36% d'hébergements classés

64 % d'hébergements non classés

135 chambres d'hôtes



2100

hébergements
en 2023

4,6

durée moyenne du séjour (nuits)

45 565

lits touristiques

27 840 lits en résidences secondaires

17 725 lits marchands



44 731

lits touristiques
en 2023

14 690€

de chiffre d'affaires
pour la boutique de
l'Office à Apt



18 323 €

de chiffre d'affaires
en 2023

259 (+3)

partenariats commerciaux

pour 49 414€ de chiffre d'affaires (+7,8%)

1 660 169 (+8,89%)

pages vues pour le site Internet de
l'Office de Tourisme

21 704 (+9,44%)

abonnés Facebook

15 560 (+8,56%)

abonnés Instagram

Réalisation de 24 Reels sur Instagram, avec un
fort succès pour "La cigale qui chante"
(199 000 vues).

196 200

brochures imprimées

47

newsletters thématiques (grand public, pro,
dédiés et agenda)
pour fidéliser les clients et partenaires

40 999 (+ 2%)

visiteurs dans les bureaux
de l'office de tourisme

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE ROUSSILLON

Lancement du concours architectural pour la réalisation du futur bureau d'information touristique de Roussillon : choix de la réalisation d'un bâtiment aux allures contemporaines et audacieuses, intégrant des façades aux couleurs ocreuses, en phase avec la tradition locale de ce village à la configuration paysagère unique.



© Olivier Werner Architecte & Sébastien Braun Architecte Image non contractuelle –
Projet en cours de conception

ÉTUDE SUR LA MOBILITÉ TOURISTIQUE

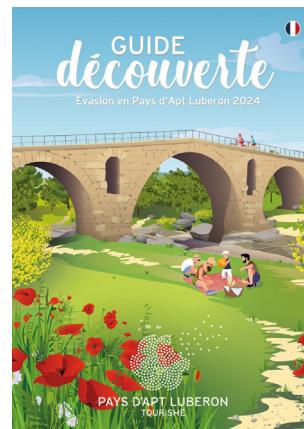
Réalisation de l'étude sur la mobilité touristique, enjeu majeur de notre territoire, avec un chiffrage précis des actions permettant d'améliorer la mobilité : développement du vélo à assistance

électrique en libre-service, amélioration de la desserte collective, et meilleure communication autour de la mobilité douce.

DÉVELOPPEMENT DE LA VISIBILITÉ TOURISTIQUE

Un développement de la production visuelle de la destination : mise en valeur de nos partenaires sur les réseaux et augmentation significative des accueils presse, notamment télévisés.

TRADUCTION DE NOTRE GUIDE DÉCOUVERTE EN 2 LANGUES



Traduction du guide découverte en 2 langues (anglais et allemand) pour répondre aux exigences de cette clientèle majoritairement présente sur le territoire.

JEU DE SOCIÉTÉ

L'Office de tourisme a créé un jeu de société innovant visant à sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux liés à l'opération Grand

Site de France du massif des Ocres. Une occasion ludique, à travers des jeux de rôle, de mieux comprendre les responsabilités partagées entre développement touristique et préservation de l'environnement.



A VENIR EN 2025

- Valorisation de la filière truffe pour développer le tourisme hivernal auprès de la clientèle internationale
- Crédit du service commercial avec réservations en ligne d'expériences touristiques insolites, ainsi que des services spécifiques dédiés à la clientèle étrangère (visites et produits touristiques proposés en anglais et en allemand).
- Recrutement d'un chargé de mission mobilité pour la mise en œuvre opérationnelle de l'étude sur la mobilité touristique.



**EAU
ET
ASSAINISSEMENT**

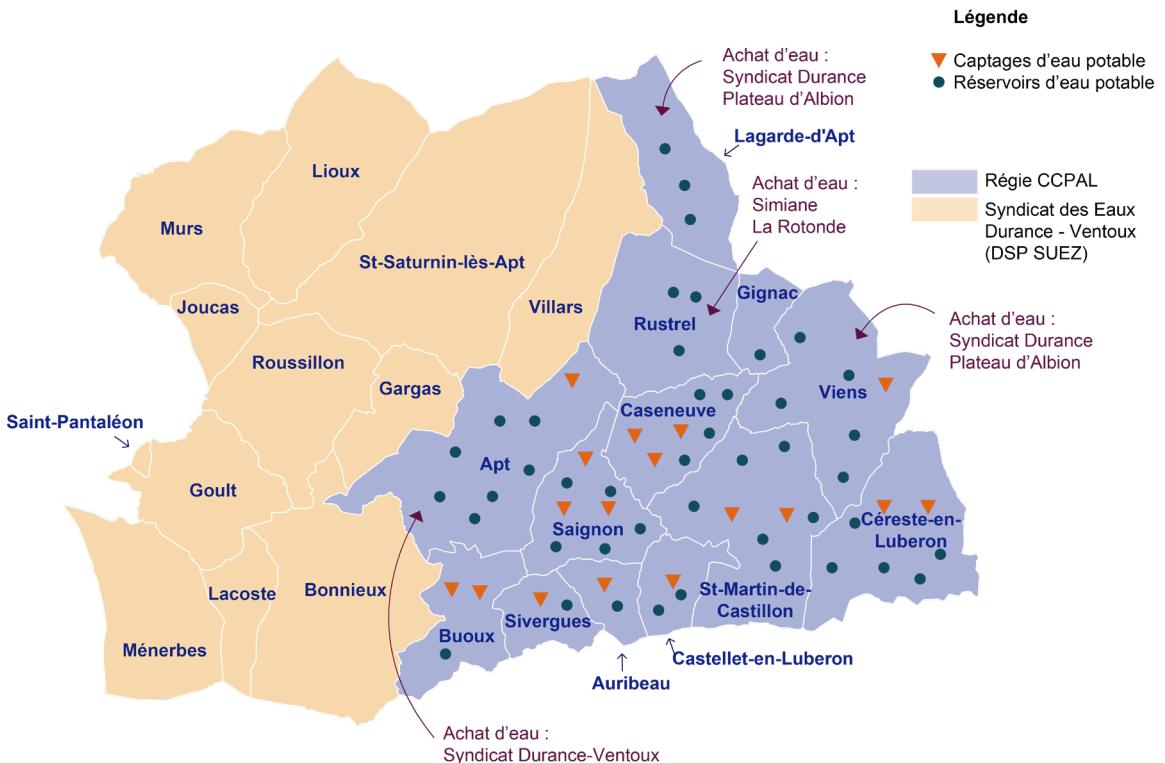
FAITS MARQUANTS 2024

- Mise en place des chèques Eau et Assainissement : dispositif d'aide financière destiné aux foyers rencontrant des difficultés à payer leurs factures d'eau et d'assainissement (modalités disponibles sur le site internet).
- Recrutement, en collaboration avec le service finances, d'une chargée de recouvrement eau et assainissement.

LES CHIFFRES DE L'EAU POTABLE

Régie : 13 communes

> 447 km de réseau et 70 km de branchements
 > 1 tarif unique sur les 13 communes : 340,84 € TTC au 01.04.2024 pour 120 m³ (dont 43 € de redevances Agence de l'eau) soit 2,84 € TTC/m³



11 482

abonnés



1,41

million de m³ produits



1,56

million de m³ distribués



1,24

million de m³ consommés



20

captages



57

réservoirs de 10 à 2000 m³



23

branchements neufs

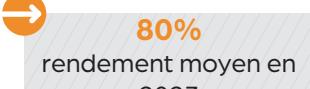


73

réparations de fuites



80,5%
rendement moyen



1,86(m³/j/km)
Indice Linéaire de Pertes



1 367 305 €

de travaux, réalisations et études



8
actes administratifs
enregistrés
au service de la publicité
foncière pour servitude
de passage de réseaux
publics d'eau potable



7 426
mètres linéaires
de réseau d'eau
potable renouvelés



401
contrôles des points
d'eau incendie dans le
cadre de conventions
signées avec plusieurs
communes

16
conventions de
servitude signées
pour le passage de
réseaux publics d'eau
et d'assainissement en
terrains privées



4
conventions d'aides
financières

308
analyses
réglementaires
(Qualité chimique et
bactériologique)

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

TRAVAUX

- Renouvellement des conduites d'adduction et de distribution de Rustrel sur la RD22, d'une longueur de 3,2 km chacune.



- Renouvellement des réseaux sur la place Jean Jaurès à Apt (couplé à des travaux d'assainissement).

ÉTUDES ET AIDES

- 1 037 262 € d'aides financières reçues sur le budget eau potable pour des opérations réalisées au cours des quatre dernières années.
- Lancement des études préalables aux travaux 2024-2025, issues du schéma directeur d'assainissement.

A VENIR EN 2025

- Mise en service des nouveaux réseaux d'adduction et de distribution d'eau, remplacés sous la RD22 sur la commune de Rustrel, sur une longueur de 3,2 km chacun.
- Poursuite de la sécurisation en eau potable de la commune de Céreste-en-Luberon (forages de reconnaissance).
- Poursuite des renouvellements de réseaux.
- Réforme de l'Agence de l'Eau au 1er janvier 2025 : suppression de la redevance « Pollution » remplacée par une redevance « Consommation d'eau potable » et une redevance pour la « Performance des réseaux d'eau potable ».
- Mise en place du portail abonné : ce nouvel espace en ligne permettra à l'usager d'accéder à l'ensemble des informations relatives à son contrat et à ses consommations, ainsi que d'effectuer ses démarches en ligne.
- Mise en service du nouveau forage de la commune de Sivergues (Sédiaque n°2).
- Lancement de l'étude «Ressource Stratégique» sur le synclinal d'Apt (Fangas).

LES CHIFFRES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

REGIE : 22 COMMUNES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) :
3 COMMUNES

FAITS MARQUANTS 2024

- Intégration en régie du service de l'assainissement de la commune de Roussillon au 1^{er} décembre 2024

15 525
usagers raccordés
(91 % Régie / 9 % DSP)

300
kilomètres de réseau
(267 km en régie / 33 km DSP)

↗ **15 353**
usagers en 2023

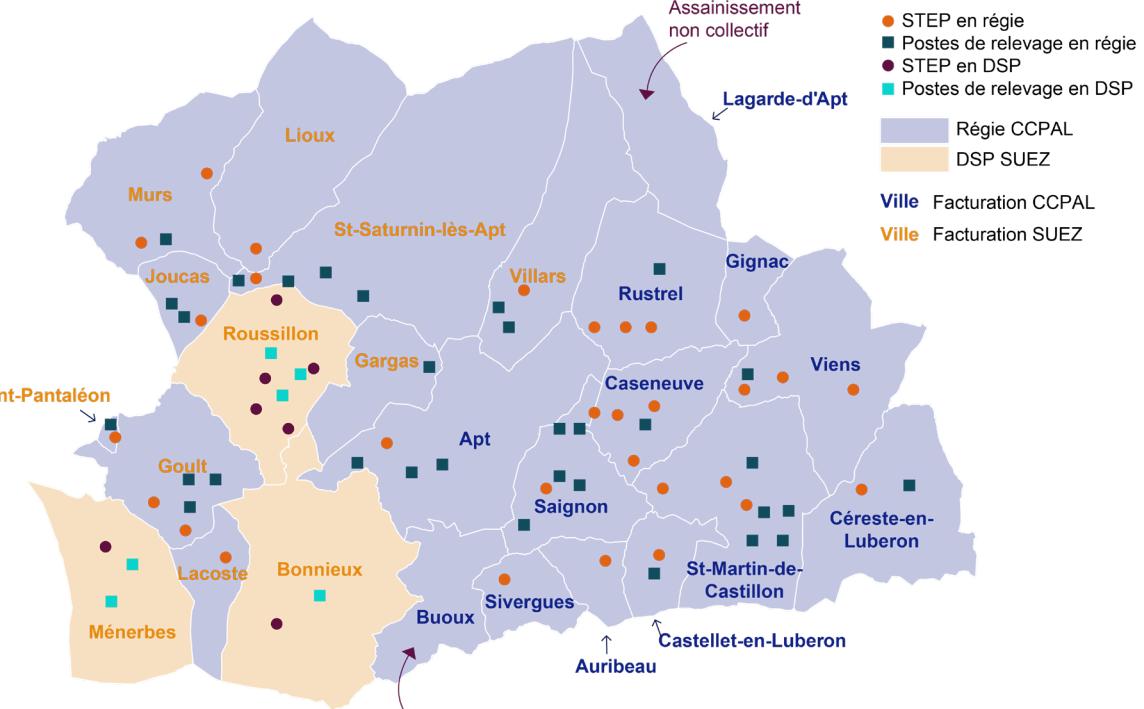
↗ **295**
kilomètres en 2023

1,59
million de m³ d'eau
traitée
(89% Régie / 11% DSP)

4
zones tarifaires
286,78 € TTC à 483,40 € TTC
pour 120 m³

↗ **1,51**
million de m³ en 2023

↗ **4**
zones en 2022
294,53 € TTC à 470,62 €
TTC pour 120 m³



36
stations d'épuration
(30 en régie / 6 DSP)

→ **36**
stations en 2023

38
postes de relevage
(32 en régie / 6 DSP)

→ **38**
postes en 2023

25
branchements neufs

↗ **29**
branchements en 2023

312
interventions curatives et préventives sur réseau
et postes de relevage

↗ **327**
interventions en 2023

Légende

- STEP en régie
- Postes de relevage en régie
- STEP en DSP
- Postes de relevage en DSP
- Régie CCPAL
- DSP SUEZ
- Ville Facturation CCPAL
- Ville Facturation SUEZ

636
mètres linéaires de réseau d'eaux usées renouvelés

 **553**
mètres linéaires en 2023

13
actes administratifs enregistrés au service de la publicité foncière pour servitude de passage de réseaux publics d'assainissement

 **7**
actes en 2023

3 981
mètres linéaires de réseau d'eaux créés

 **0**
mètres linéaires en 2023

12
conventions de servitude signées pour le passage de réseaux publics d'eau et d'assainissement en terrains privées

 **9**
conventions en 2023

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

TRAVAUX

- Renouvellement des réseaux sur la place Jean Jaurès à Apt (couplés à des travaux d'eau potable).
- Transfert des effluents de la station d'épuration de Rustrel village vers la station d'Apt - Le Chêne (extension du réseau sur la RD 22 sur une

longueur de 4 km et suppression de la STEU).



ÉTUDES ET AIDES

- 862 344 € d'aides financières reçues sur le budget assainissement pour des opérations réalisées au cours des quatre dernières années.
- Renouvellement du marché « bilans 24h, contrôles des dispositifs d'autosurveillance et mesures des rejets dans le milieu ».
- Lancement des études préalables aux travaux 2024-2025, issues du schéma directeur d'assainissement.

A VENIR EN 2025

- Poursuite des renouvellements de réseaux.
- Création du réseau de transfert sous la RD 104 entre Roussillon et Gargas (2,4 km).
- Réforme de l'Agence de l'Eau au 1er janvier 2025 : suppression de la redevance « Modernisation des réseaux de collecte », remplacée par une redevance « Performance des systèmes d'assainissement collectif ».
- Mise en place du portail abonné : ce nouvel espace en ligne permettra à l'usager d'accéder à l'ensemble des informations relatives à son contrat et à ses consommations, ainsi que d'effectuer ses démarches en ligne.
- Renouvellement de deux marchés de prestations de services : « évacuation et traitement des boues des stations de traitement des eaux usées » et « analyses en laboratoire ».
- Suppression de la Station d'épuration de Rustrel Village.

FAITS MARQUANTS 2024

- La stabilité du pôle Assainissement Non Collectif (ANC) a été restaurée grâce à l'arrivée d'un nouveau technicien au sein de l'équipe, chargé d'assurer les contrôles périodiques du parc des installations existantes.
- Une nouvelle tarification est entrée en vigueur au 1er janvier 2024 ; les redevances appliquées suite aux prestations ANC n'avaient plus augmenté depuis 2018.
- Mise en place d'un module de facturation sur le logiciel métier R'SPANC, qui permet de générer plus rapidement l'édition des factures destinées aux usagers via le Trésor Public.



A VENIR EN 2025

- Mise à jour des indicateurs sur les classes de risques dans les logiciels métiers : R'SPANC et SIG.
- Prioriser l'action sur les installations d'assainissement préoccupantes situées dans les périmètres de protection des captages d'eau publics.
- Actualiser les formulaires et documents d'information destinés aux usagers de l'Assainissement Non Collectif (ANC).

LES CHIFFRES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

REGIE : 25 COMMUNES



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

- Le volume des contrôles périodiques annuels est en hausse (+16 % en 2023 et +25 % en 2022) grâce au travail accompli par le nouveau technicien sur une année complète.
- 41 sanctions financières ont été appliquées pour non-réponses répétées aux courriers de prise de rendez-vous envoyés à certains usagers.



GEMAPI :
Gestion des Milieux
Aquatiques et
Prévention des
Inondation

Compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier

2018 : Transfert de compétence au Syndicat de Rivière du Calavon-Coulon (SIRCC).

FAITS MARQUANTS 2024

- Signature du PAPI 2 Calavon-Coulon : Le programme PAPI n°2 (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) a été approuvé pour la période 2024-2030.
- Lancement d'une concertation pour le projet d'aménagement du Bassin Aptésien.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

NETTOYONS NOS RIVIÈRES

Dans la continuité du World Cleanup Day du 20 septembre dernier, le SIRCC – EPAGE Rivière Calavon-Coulon est intervenu les 14 et 15 octobre 2024 pour procéder à une extraction mécanique des plastiques profondément ancrés dans les berges.

Dans le cadre de ce partenariat, le Syndicat de Rivière a assuré l'extraction, tandis que le Parc naturel régional du Luberon a pris en charge l'évacuation vers un site de traitement agréé.

Au total, 36,90 tonnes de plastiques ont été retirées des berges de la rivière.

pour un budget prévisionnel de 22,5 millions d'euros.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN APTÉSIEN

Le SIRCC engage une large concertation réunissant divers publics – commerçants, riverains, élus – afin de partager les connaissances sur les enjeux liés aux inondations dans le bassin d'Apt. Cette démarche vise à concilier sécurité, enjeux économiques et valorisation du centre-ville.

A VENIR EN 2025

- La réalisation de diagnostics de vulnérabilité face aux inondations pour les habitats privés et les établissements recevant du public (ERP).
- La poursuite du programme d'aménagement du Bassin Aptésien.
- La mise en place de panneaux de sensibilisation destinés au grand public.
- La poursuite d'études et de travaux visant à renforcer la prévention contre les inondations.

LES CHIFFRES DE LA GEMAPI

110 m³/s

Suite à des orages en Mars/avril, des crues de 110 m³/s ont touché le secteur.

15 m³ de bois morts ont été retirés et **7 véhicules** stationnés sur les parkings d'Apt ont été emportés.

40 km

de cours d'eau ont été traités dans le cadre du plan de gestion du Syndicat de Rivière.

67 km

d'ouvrages de protection hydraulique ont été recensés par les services de l'État.

SIGNATURE DU PAPI 2 CALAVON-COULON

Le PAPI n°2 (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) a été validé pour la période 2024-2030. Il permettra de poursuivre les actions de sensibilisation et de prévention liées au risque inondation, tout en réduisant la vulnérabilité des zones les plus exposées.

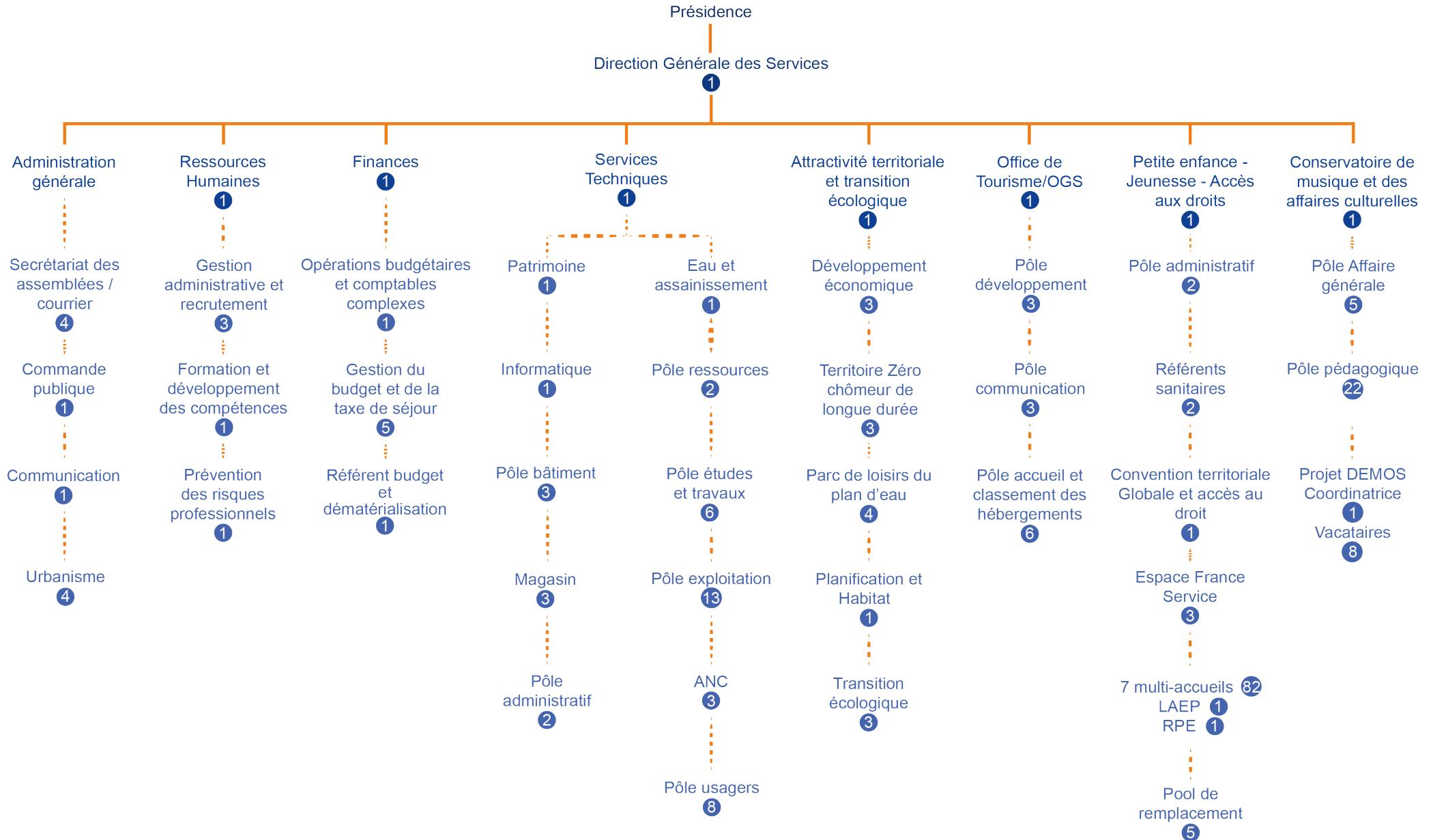
Sur le territoire concerné, environ 30 000 personnes – soit près de 30 % de la population – sont exposées à un risque d'inondation centennal (événement ayant 1 % de probabilité de survenir chaque année).

Le PAPI 2 Calavon-Coulon comprend 44 actions,

LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS



**LES MOYENS
HUMAINS ET
FINANCIERS**

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : **232 AGENTS** AU 31 DÉCEMBRE 2024

LES CHIFFRES DES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS 2024

- Diagnostic des risques psychosociaux.
- Règlement interne : déplacements professionnels et domicile-travail.
- Révision de la charte du temps de travail du service petite enfance.
- Révision du règlement de formation.
- Plan de formation triennal 2024-2026.
- Recrutement d'un directeur des services techniques.

**10 405 346 €**

de dépenses de personnels pour les 8 budgets consolidés

**9 918 855€**
en 2023

L'augmentation des dépenses est notamment due à l'augmentation du smic pour les contrats de droit privé, hausse du point d'indice pour les fonctionnaires, évolution naturelle des carrières des agents, ...

232
agents rémunérés
au 31 décembre 2024

 **219**
d'agents rémunérés
au 31 décembre 2023

45 ans
moyenne d'âge



173
femmes
soit 75% des effectifs
au 31 décembre 2024



163
femmes
au 31 décembre 2023



59
hommes
soit 25% des effectifs
au 31 décembre 2024

 **56**
hommes
au 31 décembre 2023

12
agents permanents
recrutés

10
départs d'agents
permanents
(mutation, retraite,...)

4
Comités techniques

4

CHSCT
(Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)



3245
bulletins de paie établis

659

arrêtés pris pour
les personnes statutaires

A VENIR EN 2025

- Refonte de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance.
- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire.
- Plan d'action des RPS (risques psychosociaux)

LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE DE LA CCPAL

8 budgets

- Budget Principal
- Petite enfance
- Office de Tourisme
- Photovoltaïque
- Zones d'Activités
- Eau potable
- Assainissement collectif
- SPANC

RÉSULTAT EXERCICE 2024

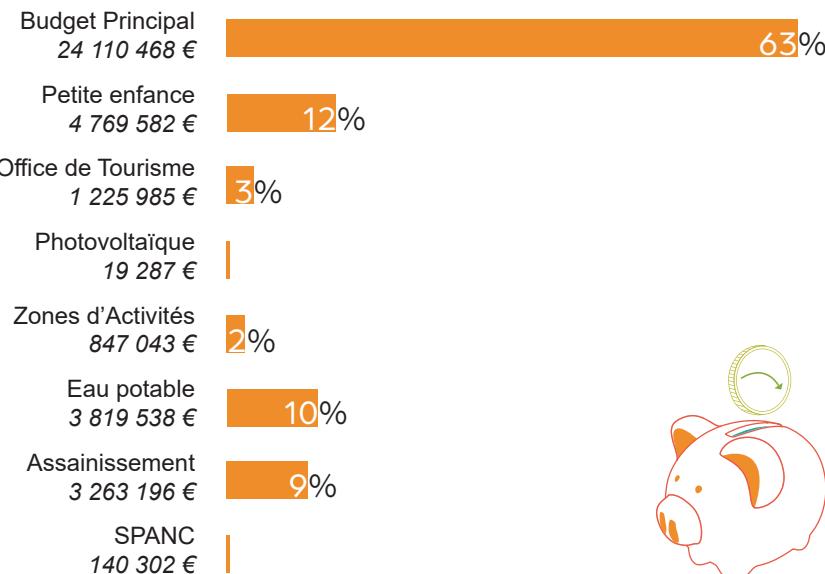
Des 8 budgets consolidés

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT D'EXÉCUTION 2024
FONCTIONNEMENT	38 195 400 €	42 211 244 €	Excédent de 4 015 844 €
INVESTISSEMENT	8 772 180 €	10 947 973 €	Excédent de 2 175 793 €
TOTAL			6 191 637 €

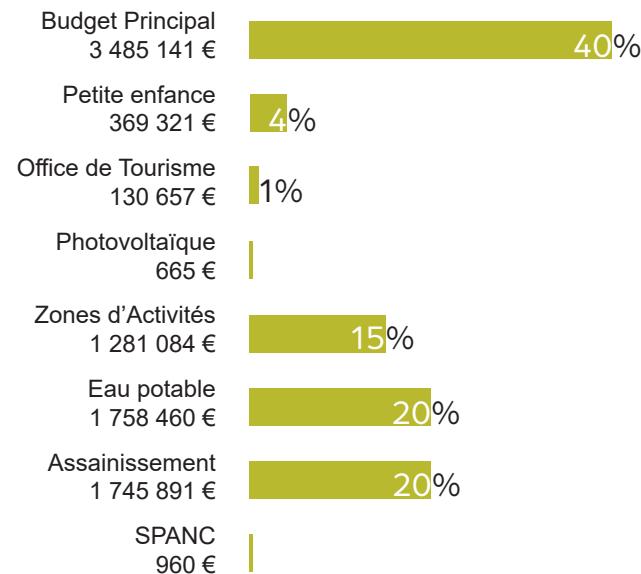
Dépenses des 8 budgets consolidés en 2024

46 967 580 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES

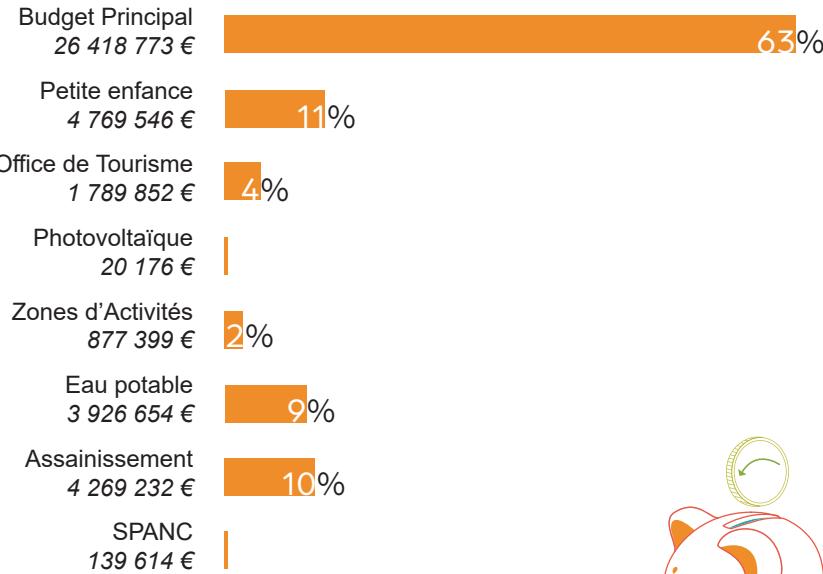


Les chiffres sont arrondis à l'unité

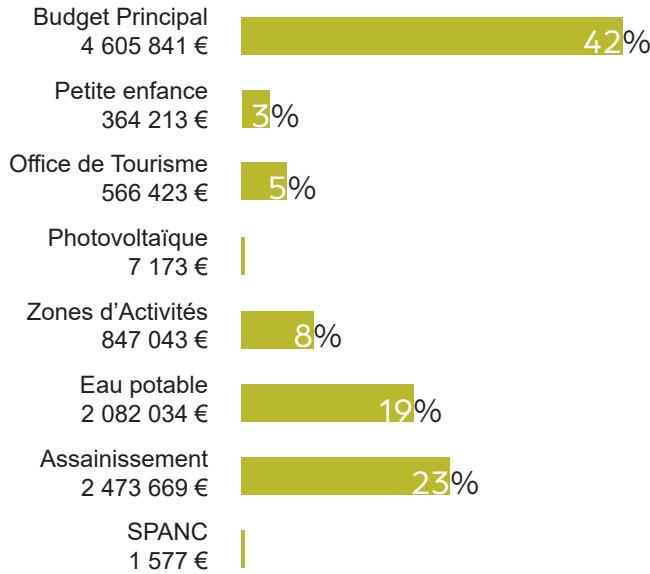
Recettes des 8 budgets consolidés en 2024

53 159 217 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR COMPÉTENCES



RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCES



TAUX DE FISCALITÉ

Taxe sur le foncier bâti	2,49 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,12 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,40 %
Cotisation foncière des entreprises	34,77%

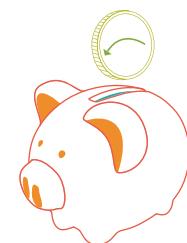


PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR

1 686 819 €

PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI

200 553 €



FONDS DE CONCOURS

300 000 €

ont été alloués aux 22 communes de moins de 2 000 habitants pour la réalisation de leurs projets

Les chiffres sont arrondis à l'unité

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Apt	11,88 %
Castellet-en-Luberon	11,70 %
Céreste-en-Luberon	
Gignac	
Lagarde d'Apt	
Rustrel	
Saint-Martin-de-Castillon	9,90%
Saint-Pantaléon	
Viens	
Villars	
Auribeau	
Gargas	12,23 %
Lioux	
Buoux	
Caseneuve	
Saignon	8,10 %
Saint-Saturnin-lès-Apt	
Sivergues	
Bonnieux	
Goult	
Joucas	
Lacoste	5,66 %
Ménerbes	
Murs	
Roussillon	

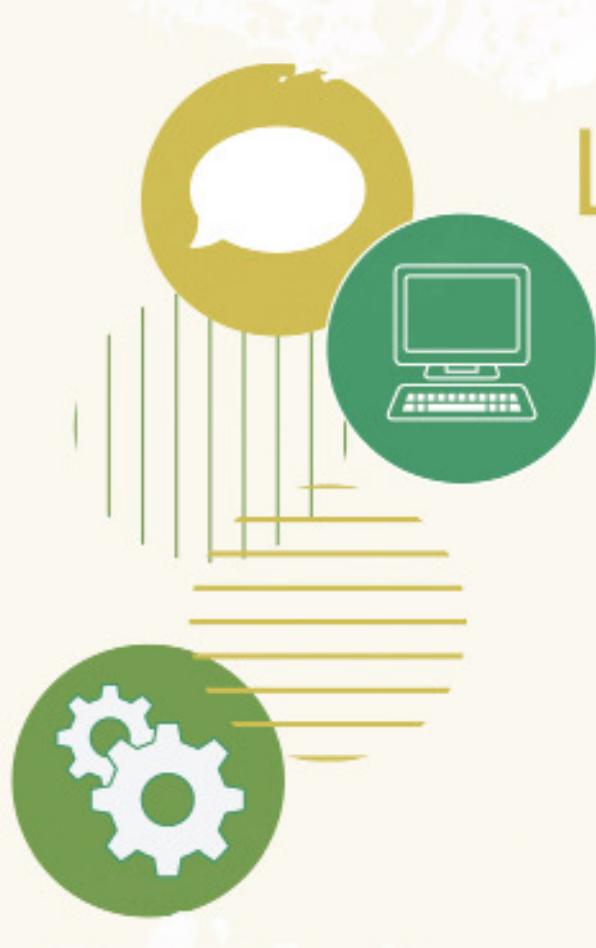
Total : 5 629 641 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Apt	Montant versé par la CCPAL aux communes	Montant versé par les communes à la CCPAL
Auribeau	3 728 719 €	849 €
Bonnieux		11 928 €
Buoux	27 213 €	
Caseneuve		12 117 €
Castellet-en-Luberon	14 842 €	
Céreste		17 247 €
Gargas	272 157 €	
Gignac		1 355 €
Goult	57 819 €	
Joucas	179 268 €	
Lacoste		4 705 €
Lagarde d'Apt		1 818 €
Lioux	10 051 €	
Ménerbes	42 067 €	
Murs	36 068 €	
Roussillon		2 474 €
Rustrel	10 140 €	
Saignon	6 852 €	
Saint-Martin-de-Castillon		9 056 €
Saint-Pantaléon		1 144 €
Saint-Saturnin-lès-Apt	660 €	
Sivergues		1 108 €
Viens		18 346 €
Villars	43 628 €	
TOTAL	4 429 484 €	82 147 €

**DOTATION DE SOLIDARITÉ
VERSÉE À LA VILLE D'APT :**
353 713 €

Les chiffres sont arrondis à l'unité



**S
LES
SER
V
I
C
E
S
UPP
ORTS**

The graphic features three circular icons on the left side. The top icon is yellow with a white speech bubble shape inside, positioned above a green circle containing a white computer monitor and keyboard icon. Below these is a green circle containing two white interlocking gears. Small vertical lines radiate from behind each icon, suggesting motion or signal transmission.

**LES
SERVICES
SUPPORTS**

FAITS MARQUANTS 2024

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement grâce à des procédures adaptées aux besoins.
- Poursuite de la démarche de mutualisation.

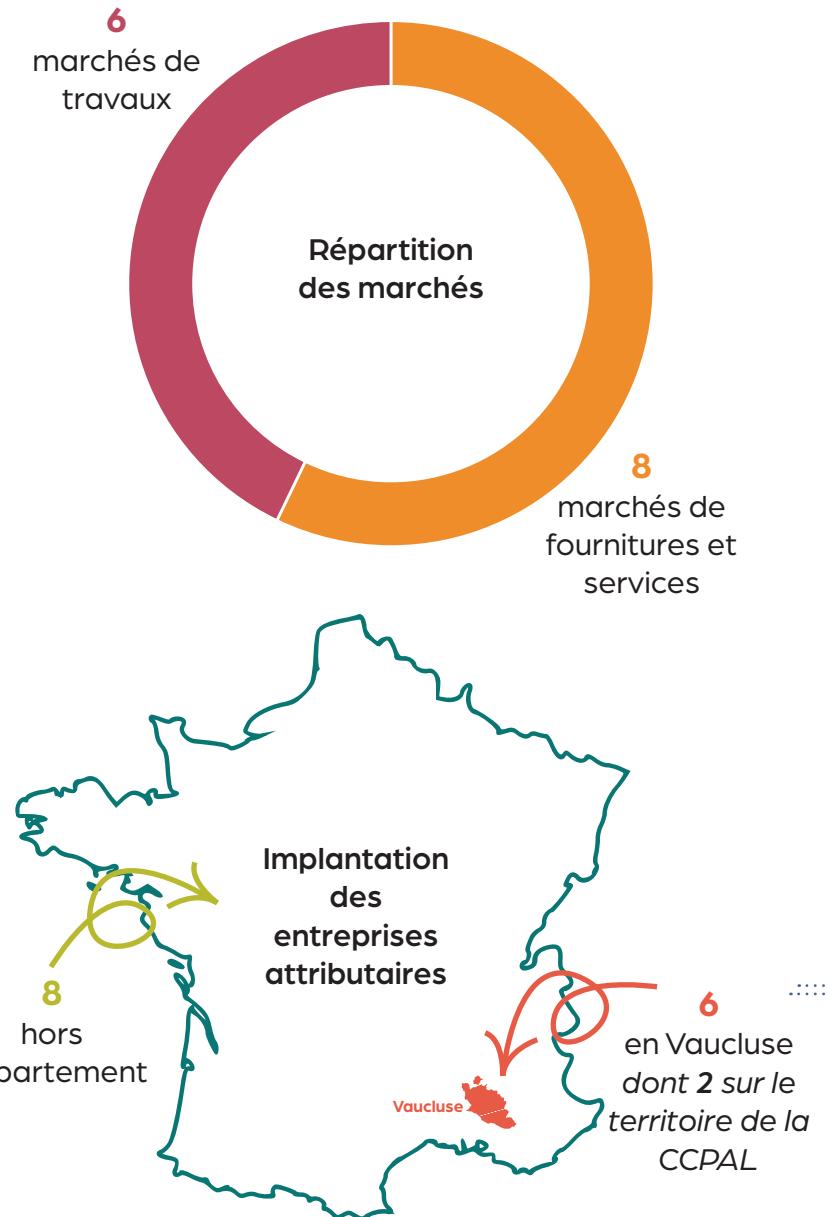
14
marchés attribués
8 en investissement
6 en fonctionnement

37
marchés en 2023

60
marchés en cours
d'exécution
au 31 décembre 2024

3 724 164 €
montant total HT
des marchés publics attribués

7 386 140 €
montant total HT en 2023



DÉLÉGATION A LA SPL TERRITOIRE VAUCLUSE

Plusieurs opérations structurantes ont été confiées par la CCPAL à la SPL Territoire Vaucluse par un contrat de concession (extension de la ZA de Pied Rousset, réaménagement du site de Roquefure) ou un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage (réalisation d'un pôle culturel intercommunal, construction d'un nouveau bureau d'information touristique à Roussillon).

ZOOM SUR LES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La part de marchés comportant des clauses sociales sur le total des marchés 2024 est de :

- 50 922 € réalisés par un Établissement de Services d'Aide par le Travail (ESAT) pour l'entretien des espaces verts (21 000 € en 2023)
- 7 521 € réalisés par une Structure d'Insertion Économique pour le nettoyage des locaux (8 000 € en 2023)

A VENIR EN 2025

- Développer les considérations environnementales dans les achats tout en maîtrisant les dépenses.

FAITS MARQUANTS 2024

- Refonte complète du magazine intercommunal Le Trait d'union.
- Réalisation d'un numéro spécial du Trait d'union à l'occasion des 10 ans de la CCPAL.
- Organisation de la journée anniversaire des 10 ans de la CCPAL, dédiée au personnel intercommunal et aux élus communautaires.

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

Au-delà de ses missions spécifiques en matière de communication institutionnelle (supports imprimés et numériques, relations presse, gestion des réseaux sociaux), le service communication apporte un appui transversal aux différents services de la collectivité. Il intervient notamment dans la conception de supports de communication (cartons d'invitation, flyers, livrets), la rédaction de discours, la gestion du protocole, ainsi que dans l'organisation et la valorisation des événements.

REFONTE DU MAGAZINE INTERCOMMUNAL « LE TRAIT D'UNION »

Le magazine Le Trait d'union a fait l'objet d'une refonte globale, tant sur le fond que sur la forme. Cette démarche a permis de moderniser la ligne éditoriale, de revoir la charte graphique, et d'améliorer la lisibilité et l'attractivité du support pour les habitants du territoire. **L'objectif:** renforcer le lien avec les administrés et mieux valoriser les actions intercommunales.

TRAIT D'UNION : NUMÉRO SPÉCIAL POUR LES 10 ANS DE LA CCPAL

Un numéro spécial du Trait d'union a été conçu et diffusé à l'occasion des 10 ans de la Communauté de Communes. Il retrace les grandes étapes de son développement, les projets structurants menés depuis sa création, et met en lumière les services

rendus aux habitants du territoire.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE DES 10 ANS DE LA CCPAL

Une journée anniversaire a été organisée à destination des agents intercommunaux et des élus communautaires. Cet événement festif et fédérateur a permis de célébrer les 10 années d'existence de la CCPAL, de valoriser le travail des équipes, et de renforcer les liens entre les différents acteurs de la collectivité. Des animations, discours et temps de convivialité ont rythmé cette journée.

TRAVAIL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La stratégie de communication digitale a également été renforcée, notamment à travers une présence plus active sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn – uniquement pour les offres d'emploi). Les publications ont été diversifiées (actualités, événements, mise en avant des services), avec un effort particulier porté sur la régularité, l'accessibilité des contenus, et l'interaction avec les usagers.

A VENIR EN 2025

- Réflexion engagée sur la création d'un intranet à destination des agents de la collectivité.

LES CHIFFRES DE LA COMMUNICATION

32 480

pages vues sur le site internet de la CCPAL en 2024



10 992

en 2023

(mise en ligne du nouveau site internet en octobre 2023)

276

pages sur le site internet de la CCPAL en 2024

2 230

abonnés Facebook en 2024



2 045

en 2023

34 179

personnes ayant vu le contenu publié en 2024



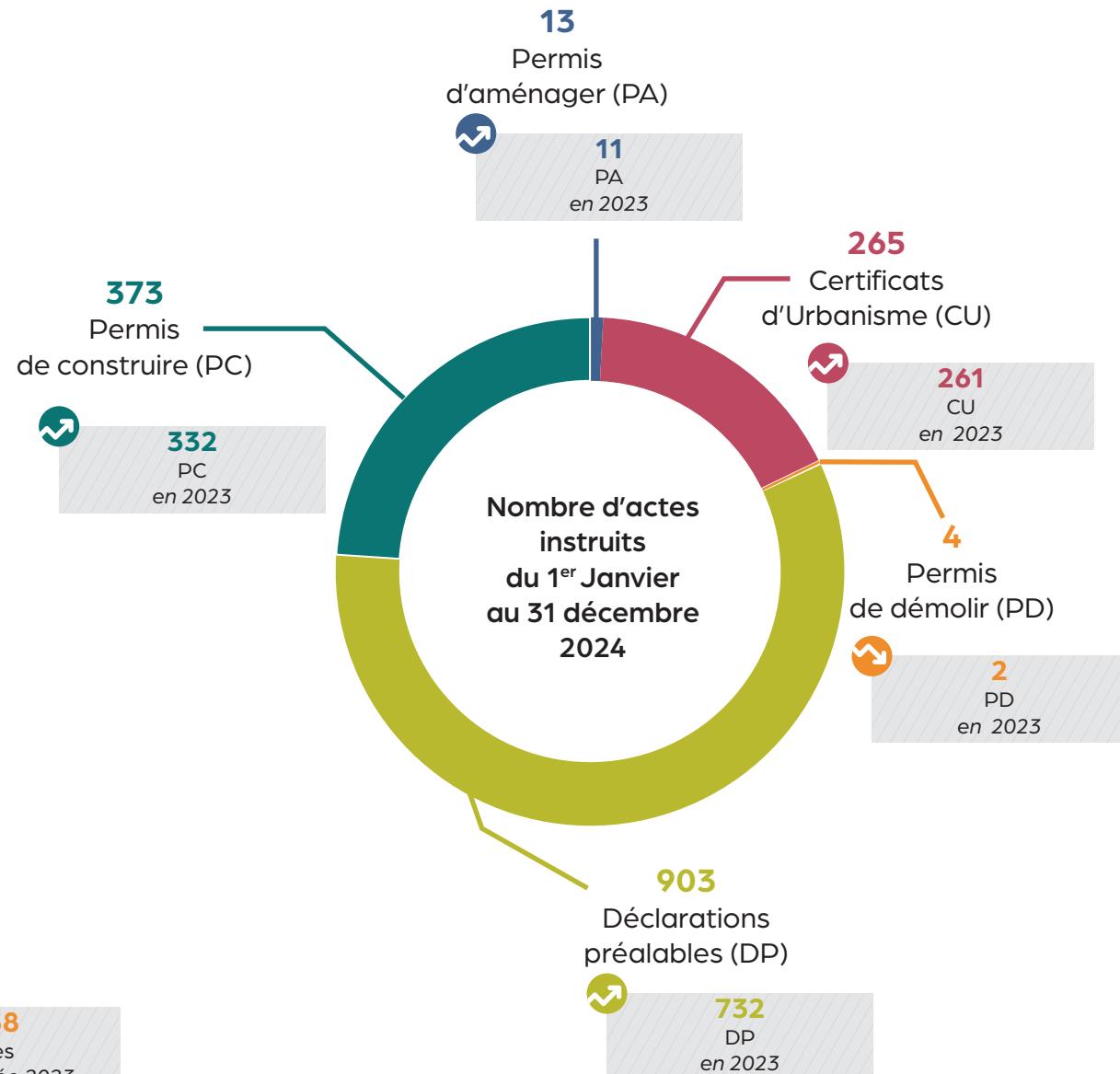
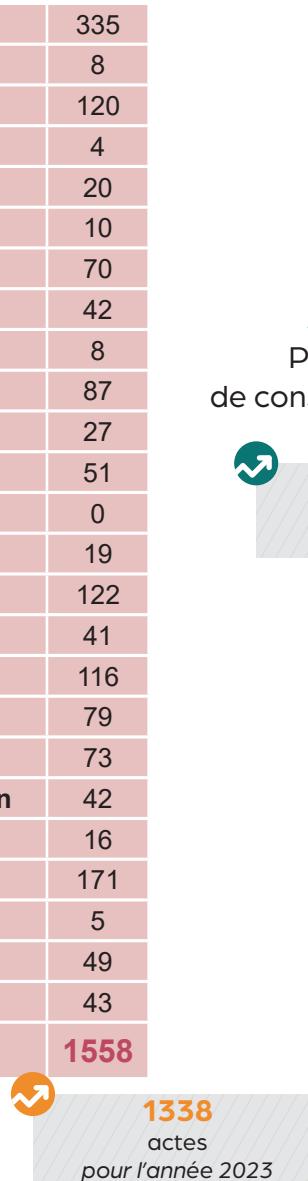
7 617

en 2023

LES CHIFFRES DE L'URBANISME

Nombre d'actes instruits en 2024

Apt	335
Auribeau	8
Bonnieux	120
Buoux	4
Caseneuve	20
Castellet-en-Luberon	10
Céreste-en-Luberon	70
Gargas	42
Gignac	8
Goult	87
Joucas	27
Lacoste	51
Lagarde d'Apt	0
Lioux	19
Ménerbes	122
Murs	41
Roussillon	116
Rustrel	79
Saignon	73
Saint-Martin-de-Castillon	42
Saint-Pantaléon	16
Saint-Saturnin-lès-Apt	171
Sivergues	5
Viens	49
Villars	43
TOTAL	1558



ZOOM SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

sur 25 communes

Déclaration préalable

270 dossiers instruits par la CCPAL

(163 en 2023)

Surface : de 30m² à 1125 m²

- 259 DP pour des panneaux photovoltaïques en toiture d'une habitation existante
- 5 DP pour des panneaux photovoltaïques en toiture d'un bâtiment existant autre qu'une habitation
- 6 DP pour des panneaux photovoltaïques posés au sol

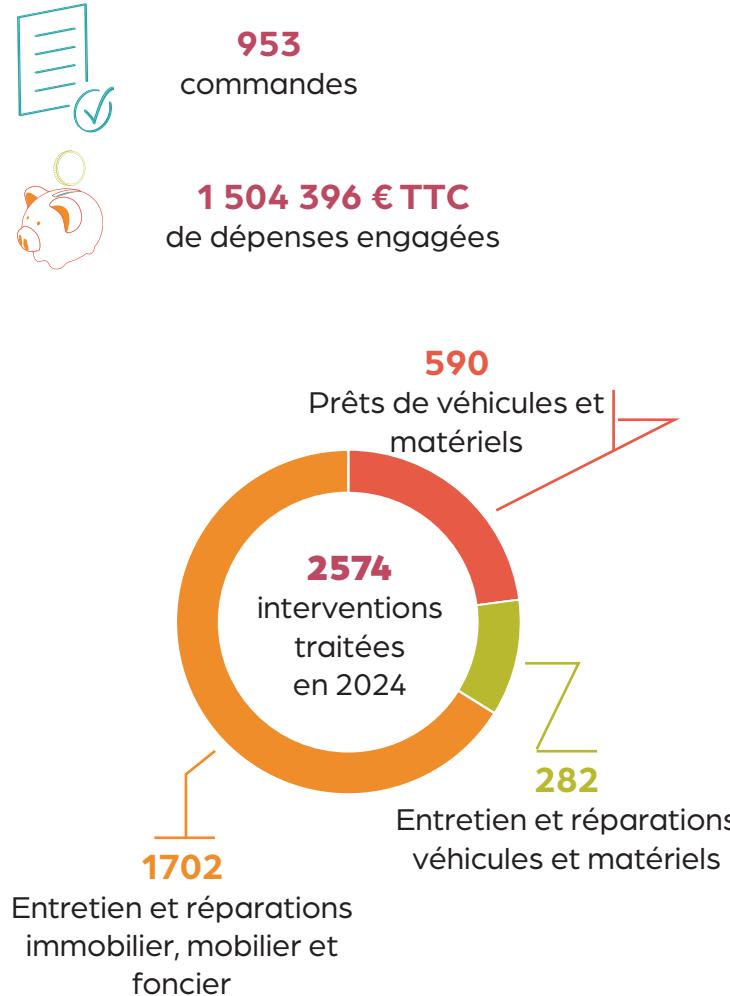
Permis de construire

23 dossiers instruits par la CCPAL

(21 en 2023)

- 8 PC pour des panneaux photovoltaïques sur toiture d'un hangar agricole créé (soit 5352m² au total)
- 6 PC pour des panneaux photovoltaïques sur toiture d'un bâtiment d'activités (soit 1200 m² au total)
- 9 PC pour des panneaux photovoltaïques sur extension d'une habitation individuelle (40 m² en moyenne)

LES CHIFFRES CLÉS DU PATRIMOINE



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

Le service Patrimoine collabore de manière transversale avec l'ensemble des services dans le cadre des projets d'aménagement des bâtiments et des travaux.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - 44 240 €

- Réaménagement du bureau d'accueil du conservatoire de musique
- Installation de stores occultants sur les 10 châssis de la chapelle du conservatoire de musique
- Aménagement d'un nouveau local

PLAN D'EAU - 192 225 €

- Achèvement des travaux sur les bâtiments et les installations sanitaires
- Remplacement de la vanne du barrage
- Renouvellement du réseau du canal de Provence afin de supprimer l'ancien raccordement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - 48 540 €

- Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la zone d'activités de Triquefauts
- Travaux de sécurisation contre les risques de pollution du bassin d'orage de la zone industrielle des Bourguignons
- Travaux de reprise de l'accès sur la partie communale de la FR'APT

CAP LUBERON - 4 065 €

- Automatisation de l'arrosage des espaces verts

PETITE ENFANCE - 62 390 €

- Aménagement d'un local extérieur dans la cour de la crèche Les Pitchouns
- Réfection du revêtement de sol de la cuisine à la crèche Le Nid
- Installation d'une aire de jeux dans la cour de la crèche La Chrysalide

OFFICE DE TOURISME - 5 500€

- Pose de stores dans les bureaux

A VENIR EN 2025

- Requalification de la ZA des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt.
- Remplacement de l'éclairage public par des lanternes LED sur 400 points lumineux.
- Travaux de rénovation du retable de la chapelle baroque au conservatoire de musique.
- Création de 8 bureaux supplémentaires dans le bâtiment du siège.

FAITS MARQUANTS 2024

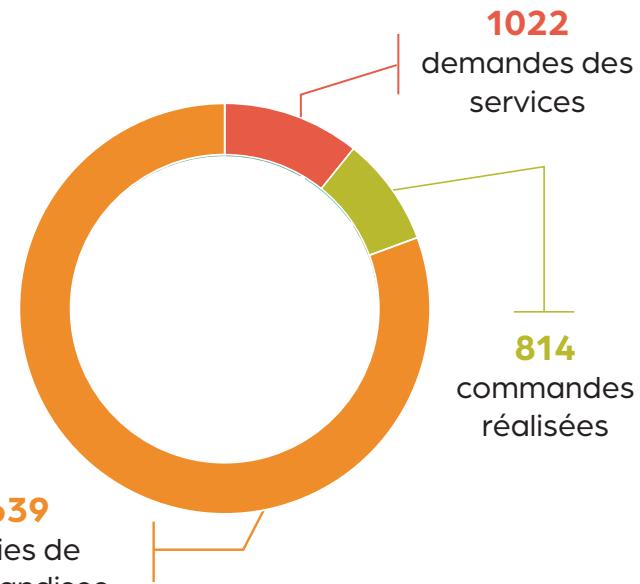
- Livraison dans les crèches de produits d'alimentation.
- Acquisition de 4 véhicules électriques pour les services de la Communauté de communes
- Changement du logiciel comptable.

LES CHIFFRES CLÉS DU MAGASIN



608 469€ TTC

de dépenses engagées



LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

Le service Patrimoine travaille de manière transversale avec l'ensemble des services pour assurer une gestion optimisée des achats via le Magasin.

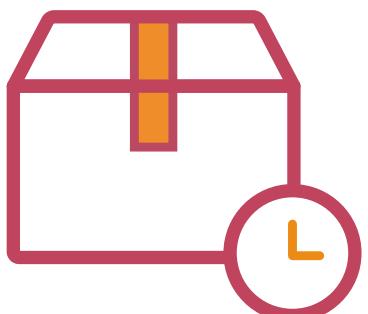
Le Magasin est en charge de la commande, du stockage et de la redistribution des marchandises auprès des différents services, garantissant ainsi une meilleure coordination et maîtrise des approvisionnements.

PETITE ENFANCE

Réajustement des commandes multi-crèches avec le service Petite Enfance afin d'optimiser les achats mensuels.

FONCTIONNEMENT MAGASIN

Optimisation des commandes pour diminuer des délais de livraison et répondre favorablement aux demandes des services.



A VENIR EN 2025

- Acquisition de 4 véhicules électriques pour les services de la Communauté de communes

FAITS MARQUANTS 2024

- Bascule de la gestion financière de JVS à Sedit Berger Levraut
- Compte rendu de l'Audit Informatique

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INFORMATIQUE



774
interventions traitées en 2024



208
postes utilisateurs gérés en 2024



493
périphériques informatiques maintenus en 2024



28
serveurs contrôlés en 2024

LES POINTS CLÉS DE L'ANNÉE 2024

UNIFICATION DES POSTES DE TÉLÉTRAVAIL

Remplacement des postes fixes (bureau et télétravail) par un ordinateur portable unique et nomade :

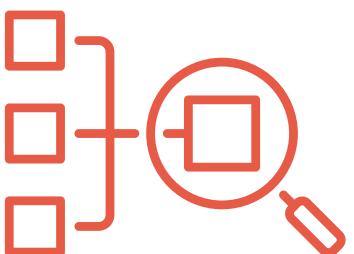
- 17 postes concernés
- Économie sur les licences
- Économie sur l'achat de matériel
- Économie de temps de maintenance

FINALISATION DE LA MIGRATION DES POSTES DE WINDOWS 10 VERS WINDOWS 11

- 89 postes mis à jour
- 22 postes anciens et incompatibles remplacés

ÉTUDE D'UN MARCHÉ DE COGÉRANCE INFORMATIQUE

- Analyse des besoins
- Analyse des risques
- Création des bases schématiques du système d'information



A VENIR EN 2025

- Mise en place du marché de cogérance informatique.
- Remplacement du routeur pare-feu principal :
 - Reconfiguration du réseau VPN,
 - Rétablissement d'accès à distance des 48 postes concernés.
- Bascule du logiciel métier du service de l'eau en Cloud.
- Remplacement du serveur principal de sauvegarde et de ses 2 NAS.
- Remplacement de 10 appareils réseau suite aux préconisations de l'audit informatique.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

81 avenue Frédéric Mistral – 84400 APT

Tél : 04 90 04 49 70 – Mail : contact@paysapt-luberon.fr